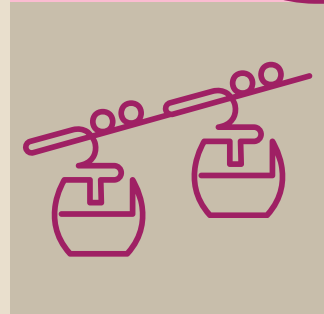
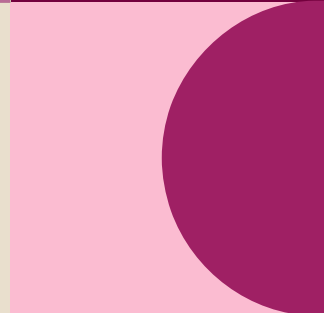
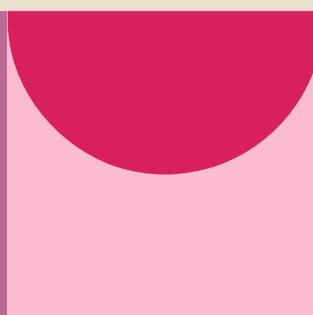
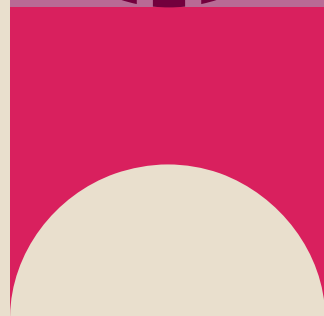
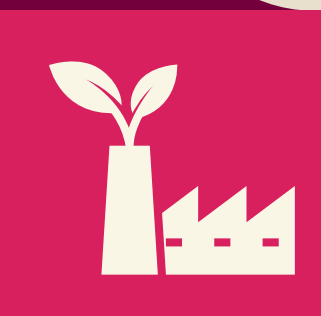


Mission Locale
de Grenoble



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



La jeunesse est le sourire de l'avenir devant un inconnu
qui est lui-même.



Victor Hugo

L'histoire de la Mission Locale de Grenoble

1982

**Création de la Mission
Locale de Grenoble**
Une des premières
Missions Locales créées

1992

**Labellisation Espace
Jeune**
Signature convention Etat
Région

2020

Inscription en ligne
Faciliter le premier contact
avec la Mission Locale

2019

Communication
La Mission Locale se dote d'un
chargé de communication

2021

+ de 4000 jeunes
La barre des 4000 jeunes
accompagnés est dépassée

2022

**La Mission Locale fête ses
40 ans**
-
**Mise en œuvre du Contrat
Engagement Jeunes**

1999

**Création d'un Service
Emploi**

Conseillers dédiés à
l'accompagnement vers
l'emploi

2005

**Service dédié aux jeunes
mineurs**

Création d'un poste de
conseiller pour
accompagner les jeunes
âgés de 16 à 18 ans

2008

Les Aller Vers

Confirmation de notre
présence sur les ZUS, mise en
place d'une équipe dédiée
pour repérer et mobiliser les
jeunes sur les ZUS

2015

Garantie Jeune

La Mission Locale fait
partie de la phase
expérimentale du
dispositif

2025

**Service dédié au
public "exilés"**
Création d'une équipe
spécifique

2024

**Labellisation de la Mission
Locale de Grenoble**

SOMMAIRE

1 Organisation de la Mission Locale **P7**

2 2025 en chiffres et en images **P14**

3 Les faits marquants 2025 **P27**

4 Nos actions phares et leurs impacts **P32**

5 La dynamique partenariale **P40**

6 Glossaire et annexes **P45**

Rapport moral



L'année 2025 marque une étape importante dans l'histoire de la Mission Locale de Grenoble.

Elle témoigne de la capacité de notre association à rester fidèle à sa vocation première – accompagner les jeunes vers l'autonomie, l'emploi et l'émancipation – tout en s'adaptant à un environnement institutionnel, économique et social en profonde mutation.

Dans un contexte où les fragilités des jeunes se renforcent, où les parcours deviennent plus complexes et où les attentes à l'égard du service public de l'emploi évoluent, notre Mission Locale a démontré sa capacité à conjuguer proximité, innovation et coopération. Cette force repose avant tout sur une conviction : chaque jeune doit pouvoir trouver sa place dans la société, quelles que soient les difficultés qu'il rencontre.

L'année écoulée a également été celle d'une réflexion collective sur notre avenir. Les travaux engagés avec les salarié-es, les administratrices et les administrateurs et nos partenaires ont permis de réaffirmer ce qui constitue notre identité : un accompagnement global, fondé sur la confiance, l'écoute et la prise en compte de toutes les dimensions de la vie des jeunes. Dans un monde où les dispositifs se multiplient et où les logiques de performance prennent une place croissante, il nous appartient de préserver cette singularité qui fait la force du réseau des Missions Locales depuis plus de quarante ans.

L'année 2026 s'ouvrira dans un contexte nouveau. La mise en œuvre de la convention pluriannuelle d'objectifs 2026-2028 traduit une évolution profonde du cadre de financement et de pilotage des Missions Locales. Ainsi les transformations engagées à l'échelle nationale s'accompagnent d'un contexte financier plus contraint pour l'ensemble du réseau des Missions Locales. Cette réalité nous oblige à être collectivement exigeants dans l'utilisation des ressources publiques tout en restant fidèles à notre ambition : garantir à chaque jeune un accompagnement de qualité, quels que soient son parcours ou ses difficultés.

Je souhaite à ce titre remercier nos principaux partenaires financiers – l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Grenoble Alpes Métropole – pour leur engagement aux côtés de notre association. Dans un contexte où les arbitrages budgétaires sont de plus en plus complexes, leur soutien demeure essentiel pour permettre à la Mission Locale de poursuivre son action auprès des jeunes du territoire. Nous savons également pouvoir compter sur une relation de confiance et sur une vision partagée de l'importance des politiques publiques de jeunesse.

Les années à venir devront nous conduire à approfondir les coopérations engagées dans le cadre de la loi Plein Emploi, à renforcer notre capacité d'innovation, à mieux prendre en compte les enjeux de santé mentale, de transition numérique et écologique, mais aussi à donner une place plus importante à la parole des jeunes dans la construction de nos actions. Plus que jamais, la réussite de notre projet associatif reposera sur notre capacité à agir collectivement.

Enfin, ce rapport moral revêt pour moi une dimension particulière puisqu'il clôt le mandat qui m'a été confié à la présidence de la Mission Locale de Grenoble. Je mesure l'honneur qui a été le mien de porter, aux côtés des administratrices et des administrateurs, des équipes et de nos partenaires, les valeurs de notre association. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des salariés pour leur engagement quotidien, leur professionnalisme et leur fidélité à la mission qui nous rassemble.

C'est avec confiance que je transmets aujourd'hui cette responsabilité à Monsieur Gaëtan Monot, adjoint à la sécurité, tranquillité et prévention à la Ville de Grenoble. Je sais pouvoir compter sur son engagement pour poursuivre le développement de notre Mission Locale, défendre sa place dans les politiques publiques de jeunesse et accompagner les transformations qui s'annoncent.

À l'heure où s'ouvre un nouveau chapitre, je formule le vœu que notre association continue à porter haut son ambition : faire de chaque jeune un acteur de son avenir et faire de notre territoire un espace d'opportunités, d'inclusion et d'émancipation pour toutes et tous.

Isabelle PETERS,
Présidente de la Mission Locale Grenoble

2025 : une année d'engagement et de transformation

L'année 2025 a été, pour la Mission Locale de Grenoble, une année intense et structurante, marquée à la fois par une forte mobilisation au service des jeunes et par une réflexion stratégique pour préparer l'avenir.

Une ambition partagée au service des jeunes

Dès janvier, les vœux mutualisés avec Info Jeunes 38 et l'École de la 2e Chance ont illustré une dynamique commune autour de la labellisation obtenue en 2024. Ce temps fort a permis d'affirmer une ambition collective : renforcer la qualité de l'accompagnement des jeunes grâce à des coopérations renforcées. En février, un séminaire d'équipe accueilli par le Campus Éducatif a réuni les collaborateurs afin de faire le bilan de l'année écoulée et définir les priorités 2025. Les échanges ont porté sur l'adaptation de l'offre de service aux publics spécifiques, l'évolution du Contrat d'Engagement Jeune, l'évaluation des actions, la formation des équipes et le rôle de la Mission Locale comme observatoire de la jeunesse.

Des actions concrètes pour ouvrir le champ des possibles

Tout au long de l'année, les équipes ont proposé des actions au plus près des besoins des jeunes : temps d'information dans les secteurs du BTP, de l'industrie ou des métiers de la montagne afin de faire découvrir les opportunités locales. 2025 a également vu le lancement du premier forum formation au Carré, nouvel équipement jeunesse de la Villeneuve, réunissant près de 50 jeunes. Dans le cadre de la Biennale des Villes en Transitions, un jobdating consacré aux métiers des transitions a aussi permis des rencontres entre jeunes et recruteurs grâce à la mobilisation d'une trentaine de structures.

Mettre en lumière les parcours, révéler les talents

La soirée des Victoires, organisée à l'auditorium du Musée de Grenoble, a constitué un moment fort de l'année. Devant près de 150 invités, une trentaine de jeunes ont partagé leurs parcours, leurs réussites et leurs difficultés. Cette soirée a mis en lumière la diversité des trajectoires et le sens de l'accompagnement porté par la Mission Locale.

Anticiper les défis, construire l'avenir

Un séminaire organisé en juin au Minimis-tan a réuni salariés, administrateurs et partenaires autour des priorités à l'horizon 2030. Les orientations définies collectivement portent sur la transformation digitale, l'accès à l'emploi et à la connaissance des métiers, la préservation des valeurs des Missions Locales, le développement d'un accompagnement global et individualisé ainsi que le renforcement des coopérations territoriales.

Faire du partenariat un levier d'action

La Mission Locale a poursuivi le développement de ses partenariats en octobre en réunissant près de 60 acteurs associatifs et institutionnels lors de son petit-déjeuner annuel. En décembre, un afterwork entreprises a également rassemblé une trentaine d'acteurs économiques engagés dans l'accueil en stage, le parrainage, le recrutement ou la découverte des métiers.

Innover pour mieux accompagner

Plusieurs projets ont enrichi l'offre d'accompagnement en 2025. L'action « Be-Vouac » a permis à des jeunes de prendre du recul sur leur parcours grâce à la découverte du milieu montagnard. Le projet « Objectif Transitions », soutenu par des financements européens, vise à accompagner 300 jeunes Grenoblois d'ici 2027 vers les métiers de la transition écologique. Les actions « aller-vers » ont renforcé la présence dans les quartiers prioritaires avec près de 300 jeunes rencontrés sur le terrain. Enfin, le dispositif « Top Départ » propose un accompagnement renforcé aux jeunes les plus éloignés de l'emploi.

Des résultats concrets, un engagement collectif

En 2025, la Mission Locale de Grenoble a accompagné plus de 4 400 jeunes, accueilli environ 1 600 nouveaux jeunes et permis à plus de 2 200 d'accéder à une solution concrète : emploi, formation ou alternance. Ces résultats reflètent l'engagement quotidien des 48 collaborateurs ainsi que la qualité des partenariats développés sur le territoire. La Mission Locale remercie l'ensemble de ses partenaires et financeurs pour leur confiance et leur soutien, essentiels pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et humains rencontrés par les jeunes. L'année 2025 illustre ainsi la capacité de la Mission Locale de Grenoble à conjuguer action de terrain et vision stratégique afin de construire, avec et pour les jeunes, des parcours durables.

Organisation de la Mission Locale

2025*

LE BUREAU



Isabelle PETERS
Présidente de la Mission
Locale



Antoine BACK
Vice-président



Chloe PANTEL
Trésorière



Kheira CAPDEPON
Secrétaire



Bérengère VALENTINI

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE MEMBRES DE DROIT

Ville de Grenoble : Mme Isabelle PETERS

Ville de Grenoble : M. Antoine BACK

Ville de Grenoble : Mme Chloé PANTEL

Ville de Grenoble : Mme Kheira
CAPDEPON

Ville de Grenoble : M. Djamel WAZIZI

Ville de Grenoble : Mme Annabelle
BRETTON

DDETS : Mme Anne-Sophie MAURIN

Education Nationale : Mme Marion
DE SAINT-JEAN

DTPJJ : M. Bruno BOURLARD

France Travail : M. Frédéric BRAMANTE

Conseil Régional : M. Phillipe PALIARD

Grenoble-Alpes Métropole : Mme Céline
DESLATTES

Chambre des Métiers et de l'Artisanat : Mme
Marjorie DURAFFOURG

Chambre de Commerce et d'Industrie : M.
Thomas VIRON

AFPA : Mme Marjorie ROUGIER

Chambre d'Agriculture : M. Jean-Claude
DARLET

COLLÈGE MEMBRES ACTIFS

Département Isère : Mme Anne-Sophie
CHARDON

Mutualité Isère : M. Vincent RABILLARD

CODASE : M. Sylvain CIALDELLA

FCG Rugby : M. Daniel JENNEPIN

GEG : Mme Bérengère VALENTINI

GRETA : M. David ALONSO

ADECCO : Mme Véronique ENGELMANN

Carrefour : Mme Véronique PERRIN

Schneider Electric : M. Renaud MIKLER

UDIMEC : Mme Emilie JOURNIAC

MEDEF Isère : M. Guillaume MEYNARD

CFE CGC38 : M. Alex SOUILLET

E2C : M. Corentin AMI

COLLÈGE MEMBRES ASSOCIÉS

Mme Maryvonne BOILEAU

COLLÈGE JEUNE

Mme Imane BENHIDA

OBSERVATEUR(TRICE)

Membre du CSE - MLG

*À la suite des élections municipales de mars 2026, un nouveau conseil
d'administration sera installé à compter de juin 2026.

DIRECTION



Catherine BELIJAR-AMADIEU
Directrice



Sif KHERRAF
Directeur Adjoint



Sandrine LONGUEPÉE
Directrice Adjointe



Élodie PRADON
Responsable RH



Sarah TRZEPALKOWSKI
Chargée de mission

PÔLE ACCUEIL



Ouarda MEROUDJ
Chargée d'accueil
Polyvalente



Margot ROY
Chargée d'accueil Polyva-
lente et communication



Eva LEYNAERT
Chargée d'accueil
Polyvalente



Pauline RAMIE
Assistante de direction et
financière



Julie GUILLOT
Chargée de
communication



Loïcia AUBERT
Alternante ressources
humaines

PÔLE AFFAIRES GÉNÉRALES

PÔLE RESSOURCE ET QUALITÉ



Valérie ANGERETTI,
Assistante Imilo et
informatique



Jayne MIORATIANA,
Assistante administrative



Samira REHIOUI,
Assistante de gestion



Youssef TARIQUI,
Conseiller ressource
dispositifs

ÉQUIPE ENTREPRISES



Sophie ABONNENC,
Chargée de Relation
Entreprises



Aurélie VILLIOT,
Chargée de Relation
Entreprises



Michèle BESSON,
Chargée de Relation
Entreprises



Tiffany CRABOT,
Chargée de Relation
Entreprises



Fadhel LAIFIA,
Chargé de Relation
Entreprises



Sandrine BOUREL,
Chargée de projet



Nathalie ROULLE
Chargée de projet

PÔLE ACCOMPAGNEMENT

SECTEURS 1, 2 ET 4



Claire BONORIS,
Conseillère / Handicap



Lou CHABERT,
Conseillère / Formation et
enseignement supérieur



Sandrine CHATROUX,
Conseillère / Discriminations
et égalité



Laurent DEGUILLAUME,
Conseiller



Ilhem EL OTMANI,
Conseillère / Expression
des jeunes



Adeline FURRUTHER
Conseillère / Vie quotidienne
et démarches administratives



Nathalie GARCIA,
Conseillère / Logement



Lyse JACQUEMARD,
Chargée de projet



Morgane GRIGNOUX
Conseillère / Sport



Léna LAMBERT
Conseillère ressource /
Mobilité



Claire RAFFALLI
Chargée de projets



Aube RECOULES,
Conseillère / FLE



Elsa REGIS,
Conseillère / Santé



Zoé ROUX
Conseillère / Citoyenneté
et service civique



Kelly VENZAL
Conseillère en alternance



Sabah ZAIDI,
Conseillère de proximité /
Public + 25 ans et IAE

SECTEURS 3 ET 5



Lucile ADAMKIEWICZ,
Conseillère de proximité /
Métiers de demain



Clémence CHAMIELEC,
Conseillère de proximité /
Transition écologique



Laurence CUBAT,
Chargée de projet



Marie DESSEZ,
Conseillère / Accès aux
droits des étrangers



Laurie DURA,
Conseillère / Précarité



Marion FERRAZZI,
Conseillère / Orientation



David GANDIT,
Conseiller / VAE



Nabil KHERRAB,
Conseiller de proximité /
Chantiers éducatifs



Cléopée NEJAT
Conseillère / Numérique

SECTEUR 6



Katia BEN AMOR VIEU,
Conseillère / Justice



Myriam BOREL,
Conseillère de proximité /
Clauses d'insertion et remobilisation



Aurélie FENEYROU,
Conseillère ressource /
Mobilité internationale



Océane GUBETTI,
Conseillère en alternance



Charlotte GUILLOUD,
Conseillère / Aide Sociale
à l'Enfance



Jade VENDITTELLI-PERSOL,
Conseillère /
Culture et loisir

RESSOURCES HUMAINES



EFFECTIFS



48 salariés
au 31/12/2025



3 salariés
en alternance



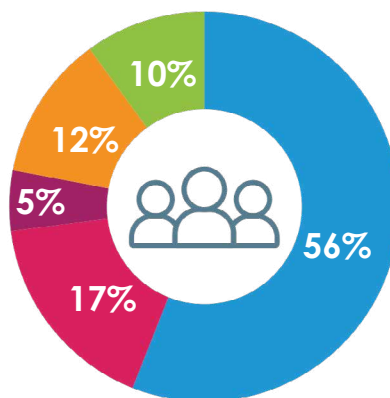
46,44 ETP
au 31/12/2025



88% des salariés
à temps plein

Une équipe engagée
au service des jeunes

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TYPE D'EMPLOI



- Conseiller (cotation 11,12,13)
- Chargé.e de projet / conseiller.e ressource
- Chargé.e d'accueil et d'animation
- Fonction support et admin
- Direction

FORMATIONS DES SALARIÉS



101
participations
de salariés



100
jours de
formation cumulés



699
heures de for-
mation au total



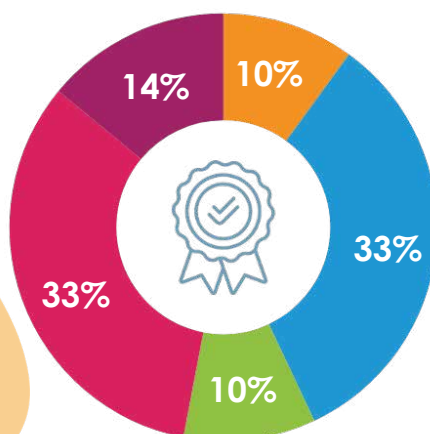
7
heures en moyenne
par salarié formé



21
formations
différentes suivies



13 185,53 €
investis dans la
formation



THÉMATIQUES DES FORMATIONS

- Axe 1 : Outils et posture professionnelle dans l'accompagnement
- Axe 2 : Outils et posture professionnelle globale
- Axe 3 : Connaissances théoriques liées à l'accompagnement
- Axe 4 : Prévention santé et sécurité
- Axe 5 : Gestion informatique et outils numériques



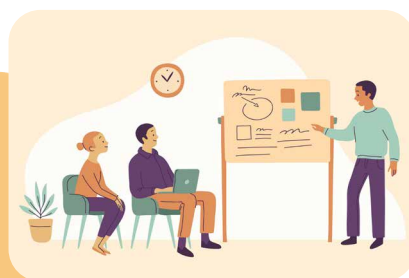
ZOOM SUR LES FORMATIONS COLLECTIVES PROPOSÉES EN 2025

UNE FORMATION POUR S'OUTILLER FACE À LA SOUFFRANCE D'AUTRUI PAR LA CCI

Pour tous les salariés en contact avec du public, l'objectif de cette formation était **d'identifier les mécanismes psychologiques** en jeu dans la relation d'aide, de reconnaître les signes d'épuisement professionnel et de surcharge émotionnelle afin de mettre en place des stratégies concrètes pour **préserver une juste distance émotionnelle** et utiliser efficacement les **ressources et dispositifs** pour se ressourcer.



Des échanges riches entre collègues avec des apports appréciés sur les mécanismes psychologiques.



UNE FORMATION SUR LES TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI PAR PROACTIVE ACADEMY

Une formation basée sur la co-construction et l'interactivité afin d'aborder de façon pragmatique et innovante les techniques de recherche d'emploi :



Rédaction
du CV



Prospection



Plateforme
d'emploi



Réseaux
sociaux



IA

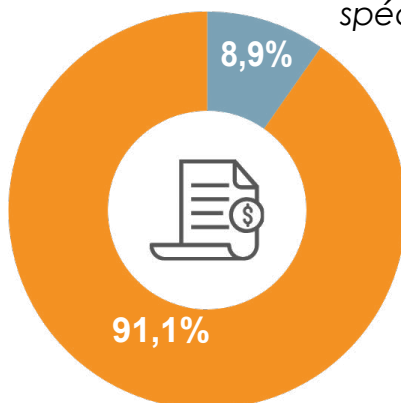
Une approche pédagogique intéressante et des salariés qui auraient voulu aller encore plus loin sur les outils et les techniques innovantes (IA, ATS...)

Et...plusieurs formations suivies proposées par le réseau des Missions Locales centrées sur l'accompagnement de nos publics.

FINANCES 2025

REPARTITION DES SUBVENTIONS

Des financements majoritairement dédiés à notre activité principale, complétés par des actions spécifiques répondant à des besoins ciblés.

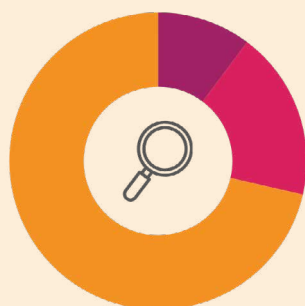


Subvention activité principale (fonctionnement)

Subvention activité spécifique (projets)

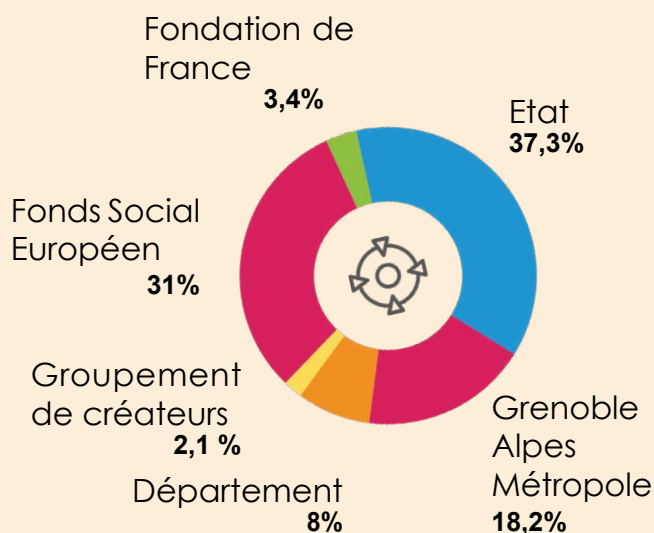


ZOOM FINANCEUR FONCTIONNEMENT



- **Etat**
71,4%
- **Grenoble Alpes Métropole**
18,4%
- **Région**
10,2%

ZOOM SUR LES FINANCEURS DE L'ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE



ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS ENTRE 2024 ET 2025

ACTIVITÉ PRINCIPALE (FONCTIONNEMENT)



2024
2 632 938€

2025
2 428 614€



Soit une baisse de **-7,8%**

ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE (APPEL À PROJET)



2024
203 018€

2025
237 462 €



Soit une hausse de **17%**

LA VISION STRATÉGIQUE DE LA MISSION LOCALE DE GRENOBLE



LA RAISON D'ÊTRE :

Révéler le potentiel des jeunes



NOTRE MISSION :

Révéler et valoriser le potentiel des jeunes, les accompagner vers l'emploi et l'autonomie en veillant à les rendre acteurs



NOTRE AMBITION :

Être un lieu incontournable et reconnu pour le développement professionnel et l'autonomie des jeunes, rayonnant sur notre territoire et s'appuyant notamment sur leur potentiel, notre capacité d'innovation et notre agilité.



NOS VALEURS :

Créativité, Diversité, Engagement, Ecoute

LES ENJEUX STRATÉGIQUES À HORIZON 2030

- Renforcer l'accompagnement global et sur-mesure des jeunes, avec et pour eux
- Développer l'accès à l'emploi et la connaissance des métiers
- Accompagner la transformation digitale et l'appropriation des innovations
- Renforcer les coopérations territoriales et les dynamiques partenariales
- Préserver l'identité de la Mission Locale face aux mutations politiques

2025 en chiffres et en images

La Mission Locale de Grenoble, c'est



9 818 jeunes en contact

Soit **29%** des jeunes grenoblois âgés de 16 à 25 ans.

PORTRAIT ROBOT D'UN JEUNE SUIVI PAR LA MISSION LOCALE EN 2025

C'est un jeune **homme**, âgé de **21,1** ans

Il habite **le secteur 4** (Capuche)

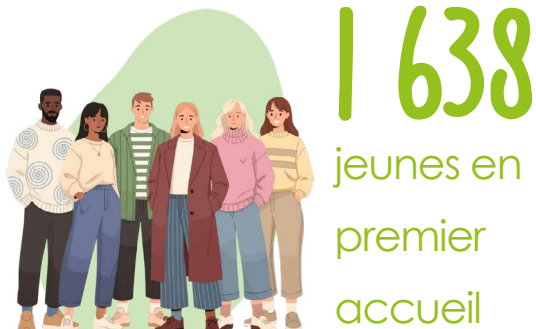
Il **n'a pas le permis**

Il a un **niveau infra bac**

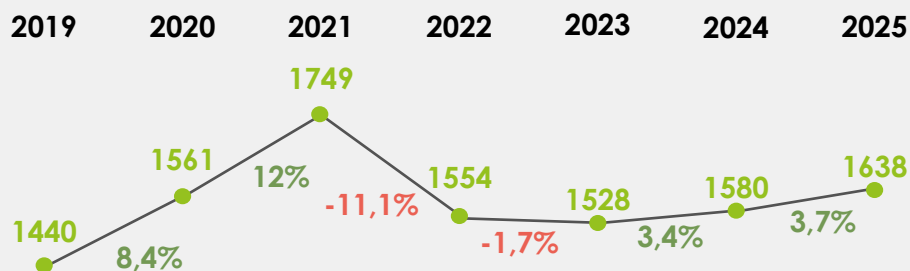
Il est venu à la Mission Locale pour **rechercher un emploi dans le commerce / la grande distribution**

Il s'est inscrit à la Mission Locale **sur recommandation de ses proches**

JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

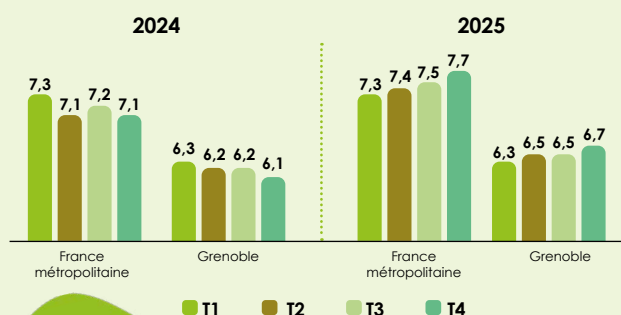


ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS



Le nombre de jeunes nouvellement accueillis à la Mission Locale de Grenoble poursuit sa progression depuis 2023, atteignant en 2025 son niveau le plus élevé sur les sept dernières années (hors période COVID), avec 1 638 jeunes reçus, soit **une hausse de 3,7 % par rapport à 2024**.

Evolution du taux de chômage par trimestre entre 2024 et 2025 au sens du B.I.T (source INSEE)



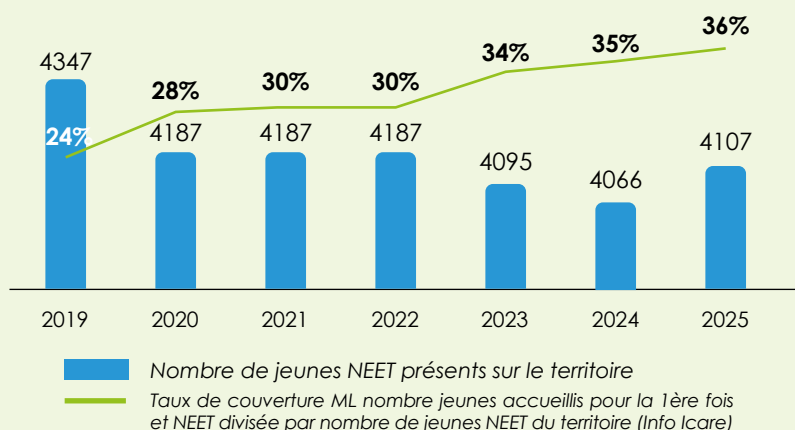
Jeunes
Isère :
15,5%
(2024)

Les améliorations observées à la suite de la crise sanitaire en matière d'accès à l'emploi semblent désormais s'essouffler. Dans un contexte économique et social moins favorable à l'insertion professionnelle, un nombre croissant de jeunes se tournent vers la Mission Locale pour être accompagnés dans leurs démarches.

Cette hausse, légèrement plus prononcée que celle enregistrée entre 2023 et 2024 (+3,4 %), témoigne d'un renforcement des difficultés rencontrées par les jeunes pour s'insérer durablement sur le marché du travail.

Bien qu'il demeure inférieur à la moyenne nationale, le taux de chômage de la zone d'emploi grenobloise est en hausse par rapport à 2024. Dans ce contexte, les jeunes restent particulièrement exposés aux difficultés d'accès à l'emploi, avec un taux de chômage de 15,5 % en Isère, contre 6 % pour l'ensemble de la population. Cette dégradation se retrouve également à l'échelle métropolitaine, où le taux de chômage des 15-24 ans atteint 19,8 %, contre 18,8 % un an auparavant.

TAUX DE COUVERTURE DES JEUNES NEET DE GRENOBLE PAR LA MISSION LOCALE



La coordination renforcée des acteurs de la jeunesse ainsi que le **déploiement des dispositifs dédiés à l'insertion** contribuent à la diminution du nombre de jeunes NEET sur le territoire grenoblois, en recul de 6 % depuis 2019. Cet effectif se stabilise désormais autour de 4 100 jeunes depuis trois ans. Cette baisse s'est accompagnée d'un renforcement marqué de l'accompagnement assuré par la Mission Locale, la part des jeunes NEET suivis ayant doublé en six ans pour atteindre près de deux jeunes sur cinq en 2025.

Cette progression traduit **le renforcement de la présence** et de **la visibilité de la Mission Locale sur le territoire**, porté par le déploiement des dispositifs publics, la sectorisation des équipes engagée depuis 2023 et le développement du conseil de proximité dans les quartiers prioritaires (ouverture d'une permanence à Hoche). Elle favorise un meilleur repérage et une coordination consolidée des acteurs.

ILS SONT VENUS À LA MISSION LOCALE SUR ...



45 %

Recommandation des proches (amis et famille)



39 %

Orientation des partenaires



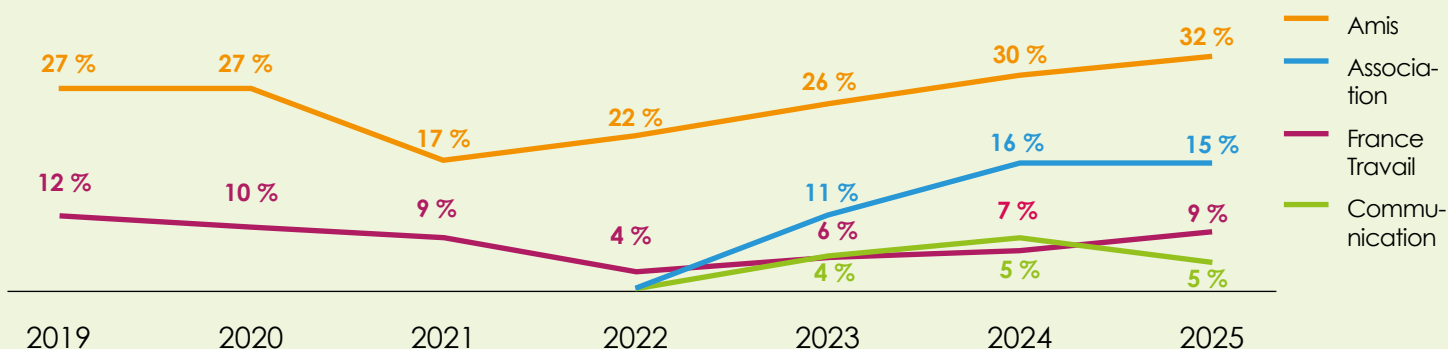
5 %

Démarche personnelle

Tout comme en 2024, les principaux vecteurs d'entrée à la Mission Locale demeurent **la recommandation des proches** et **l'orientation par les partenaires**. La **recommandation des pairs** poursuit sa progression sur les cinq dernières années (+20 points), portée notamment par le bouche-à-oreille entre amis (+15 points) et par une communication « pair à pair » via les témoignages de jeunes sur les réseaux sociaux. **Cette méthode renforce la lisibilité de l'offre de services et sera consolidée en 2026.**

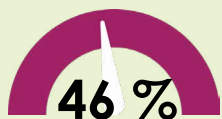
L'**orientation par les partenaires** confirme quant à elle le **positionnement de la Mission Locale sur le territoire**, ainsi que la **qualité des coopérations** développées. À ce titre, le petit-déjeuner partenaires annuel contribue à **renforcer les liens et l'interconnaissance** entre structures, publics et périmètres d'intervention.

Ils sont orientés par

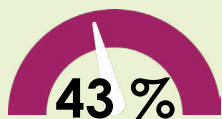


Si **les associations restent le principal prescripteur** (15 %), la part de **France Travail** progresse significativement, passant de 5 % en 2024 à 9 % en 2025, en lien notamment avec **la mise en place de la Loi Plein Emploi** depuis le 1er janvier 2025. Ce sont ainsi **827 jeunes qui ont été orientés vers les Missions Locales dans le cadre du RPE** cette année. Ce changement s'accompagne d'un **renforcement des comités techniques** entre les deux structures, visant à garantir la continuité des parcours malgré les évolutions organisationnelles et les ajustements liés au système d'information.

Ils viennent pour ...



être accompagnés sur l'emploi ou l'alternance



être accompagnés sur la formation et l'orientation

23%

pour trouver une formation et une aide pour la financer

20%

pour être accompagnés dans leur projet professionnel

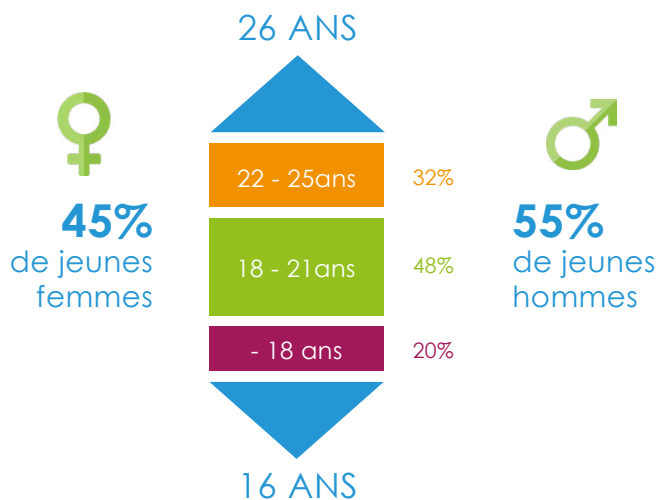


être accompagnés dans leurs démarches du quotidien (santé, logement, vie sociale, autre)

Grâce à une **collaboration renforcée** avec des acteurs spécialisés (démarches administratives, accès aux droits, santé, etc.), ainsi qu'à une **orientation accrue des publics** vers ces partenaires, la **stratégie de recentrage** de la Mission Locale sur sa mission première d'insertion professionnelle produit ses premiers effets.

En 2025, les jeunes viennent prioritairement pour **un accompagnement à la recherche d'emploi et d'alternance** (46 %, soit +6 points par rapport à 2024), puis pour **définir leur projet professionnel** et **accéder à une formation** (43 %, contre 41 % en 2024).

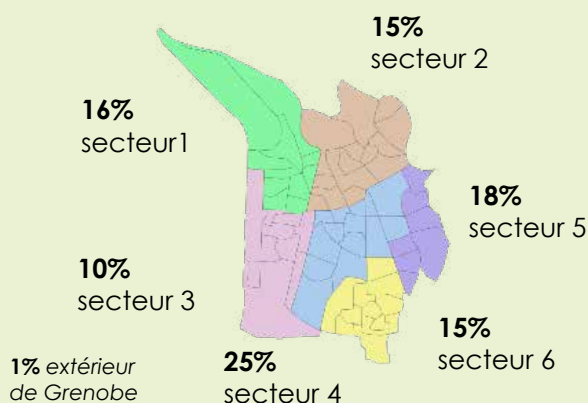
En parallèle, la part des demandes liées aux **démarches du quotidien diminue** et retrouve un niveau proche de 2023 (20 % en 2025, contre 25 % en 2024 et 16 % en 2023).



Le profil moyen des jeunes nouvellement inscrits à la Mission Locale de Grenoble demeure globalement stable par rapport à 2024 : il s'agit majoritairement **d'hommes, âgés de 21 à 25 ans et résidant en secteur 4**.

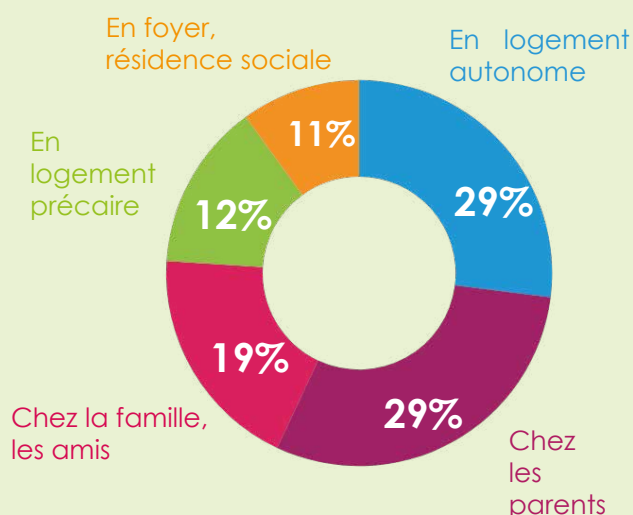
Des évolutions spécifiques sont toutefois observées.

Ils viennent de

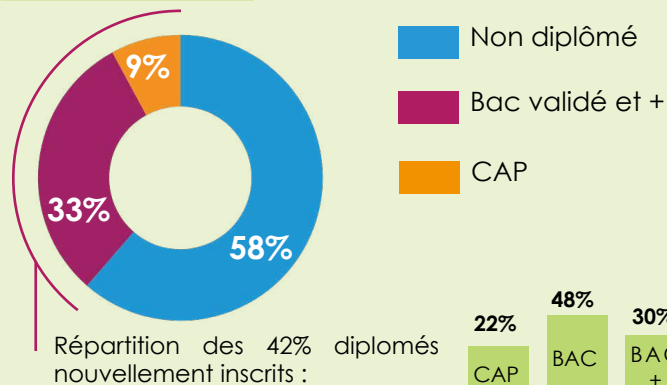


Les inscriptions de jeunes résidant en secteur 1 progressent (16 % contre 13 % en 2024), tandis que celles du secteur 4 reculent (25 % contre 29 %), tendance également constatée parmi les jeunes accompagnés du secteur 4 (22 % contre 24 % en 2024).

Ils déclarent habiter



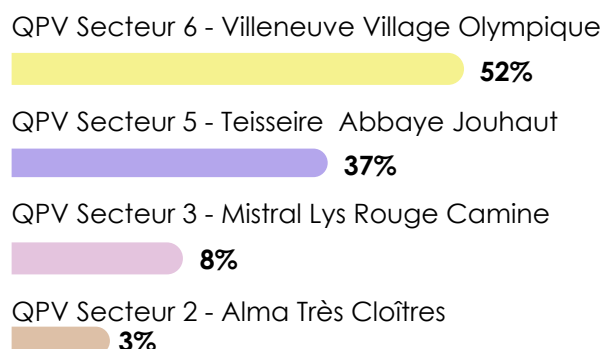
Niveaux de diplôme



Dans la continuité des tendances observées en France et en région Auvergne-Rhône-Alpes, **la part des jeunes diplômés** accueillis pour la première fois à la Mission Locale progresse, **passant de 38 % en 2024 à 42 % en 2025**. La répartition entre titulaires d'un CAP et bacheliers reste stable parmi ce public. À l'inverse, la part des jeunes non diplômés parmi l'ensemble des personnes accompagnées demeure inchangée.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte plus large de **hausse du niveau de qualification** des jeunes générations, particulièrement marqué dans les métropoles comme Grenoble. Cette dynamique contribue à une forme d'élévation générale des diplômes, où ces derniers tendent à devenir un prérequis d'accès à l'emploi plutôt qu'un facteur distinctif, renforçant ainsi la concurrence sur les mêmes types de postes.

20% des jeunes accueillis pour la 1^{ère} fois viennent des QPV



La part des jeunes nouvellement inscrits et en situation reconnue de handicap se stabilise autour de 2% (Vs 3% l'année passée et 2% en 2023) : à ce stade, la mise en place du Réseau Pour l'Emploi et l'orientation systématique des jeunes avec Reconnaissance officielle en Qualité de Travailleurs Handicapés vers CAP Emploi ne transparaît pas dans les chiffres.

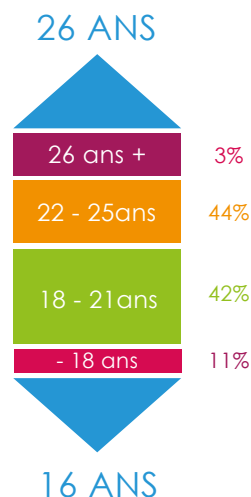
JEUNES EN SUIVI



4 438 jeunes en accompagnement

Représentent **13%** des jeunes grenoblois de 16 à 25 ans

♀
41%
de jeunes femmes



♂
59%
de jeunes hommes

EVOLUTION DES JEUNES SUIVIS SUR 7 ANS



Le nombre de jeunes accompagnés par la Mission Locale se stabilise en 2025 à 4 438 jeunes (+0,4 % par rapport à 2024).

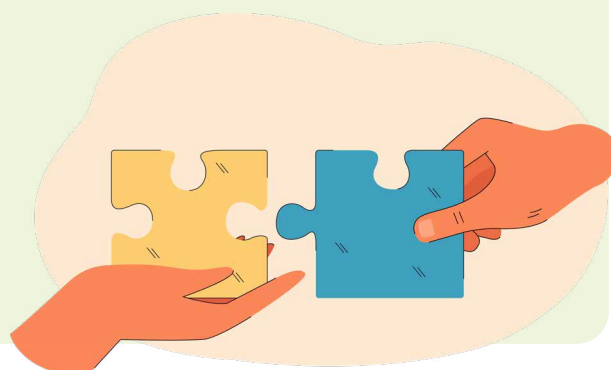
ZOOM SUR LES JEUNES MINEURS ACCOMPAGNÉS ET LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Pic d'accompagnement des jeunes mineurs en 2025 : 21% (VS 19% en 2024)

À l'échelle nationale, **le décrochage scolaire a globalement reculé depuis une quinzaine d'années**, avec une baisse d'environ 3,7 points entre 2010 et 2023. Le taux de sorties précoces du système scolaire, qui mesure la part des 18-24 ans sans diplôme supérieur au brevet et hors formation, est ainsi passé **de 11,3 % à 7,6 %** sur la période.

Cette amélioration s'explique par **une coordination renforcée des acteurs de la jeunesse** autour de dispositifs dédiés. Dans ce contexte, la part des jeunes mineurs accompagnés par la Mission Locale continue d'augmenter, atteignant 21 % en 2025 contre 19 % en 2024, soit une hausse de 8 points depuis 2020, en lien avec l'entrée en vigueur du décret du 6 août 2020 relatif à l'obligation de formation. Cette évolution témoigne du **renforcement de la coopération avec l'Éducation nationale, les CIO et la MLDS** pour **repérer et accompagner les jeunes en situation de décrochage**, afin de prévenir les ruptures de parcours et les risques d'isolement.

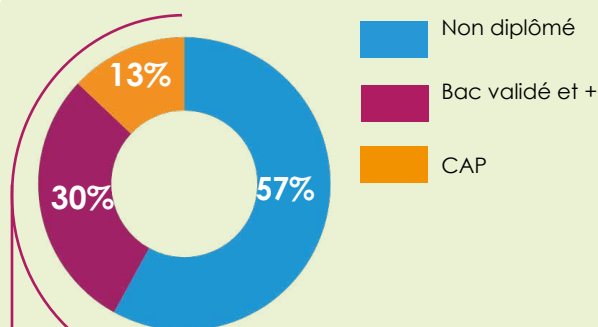
La prise en charge des mineurs déscolarisés demeure un enjeu majeur sur le territoire grenoblois, en particulier dans les quartiers prioritaires de la ville, davantage exposés aux facteurs de risque (précarité, orientation subie, chômage des parents, difficultés de logement). Dans ce cadre, **la Mission Locale contribue activement au programme Cités éducatives** de Grenoble, renouvelé en 2025 pour trois ans, ciblant les quartiers Villeneuve-Village Olympique, Teisseire-Abbaye-Jouhaux-Châtelet et Mistral-Lys Rouge-Camine, avec pour objectif de **favoriser un environnement éducatif plus favorable** à l'ensemble des jeunes du territoire.



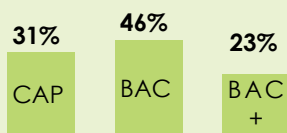
4% ont une Re-
connaissance
en Qualité de
Travailleurs
Handicapés

Si leur part parmi les nouveaux inscrits reste stable, le nombre de jeunes en situation reconnue de handicap continue de progresser, atteignant 193 jeunes fin 2025 contre 174 en 2024, soit +60 % en trois ans. Cette évolution reflète un meilleur repérage des problématiques de santé et un accompagnement renforcé vers les partenaires spécialisés permettant l'accès à des dispositifs adaptés.

Niveaux de diplôme

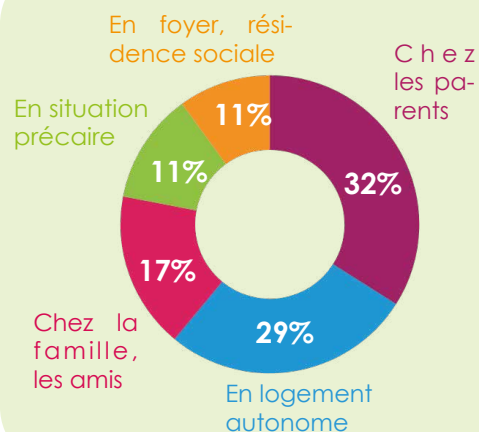


Répartition des 43% diplômés accompagnés :



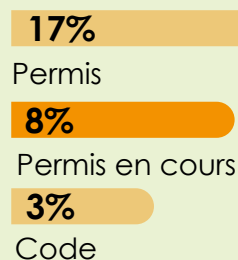
Malgré une légère hausse de la part des jeunes diplômés parmi les nouveaux inscrits, le profil du public accompagné reste stable, avec 57 % de non-diplômés en 2025 contre 58 % en 2024. La répartition des jeunes diplômés évolue peu : 46 % sont titulaires du baccalauréat, 31 % d'un CAP et 23 % d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Ils déclarent habiter



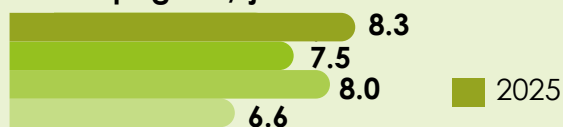
La part des jeunes en logement autonome progresse légèrement en 2025 (29 % contre 27 % en 2024), mais les besoins d'accompagnement vers l'autonomie demeurent importants. Seuls 17 % des jeunes accompagnés sont titulaires du permis de conduire. Dans un contexte d'aides régionales limitées, les ateliers de préparation au code de la route proposés avec l'AFPA constituent un levier essentiel pour favoriser la mobilité, la confiance en soi et l'accès à l'autonomie.

Le permis

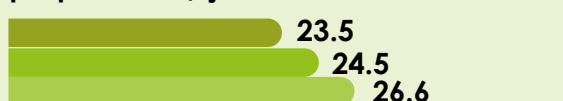


Les propositions faites aux jeunes Moyenne/jeune

Nombre moyen d'événements accompagnés / jeunes

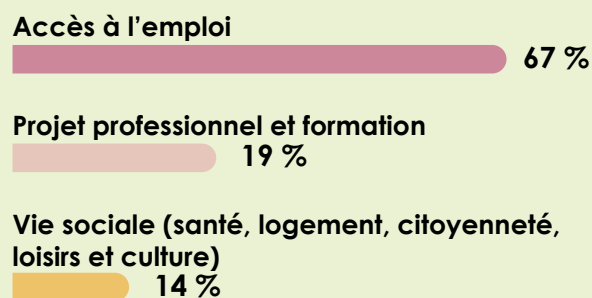


Nombre moyen de propositions / jeunes



Le nombre moyen de propositions et d'événements est en nette progression depuis 2024, dans un contexte de poursuite du déploiement de la nouvelle nomenclature de saisie de l'offre de service et d'un travail continu de fiabilisation et d'amélioration du reporting des données.

Type de propositions



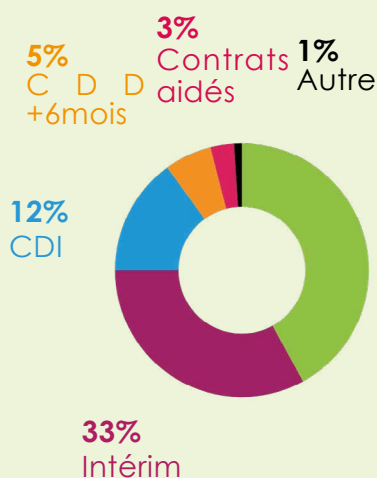
En lien avec une demande accrue des jeunes pour travailler leur projet professionnel, les actions relatives à l'accès à l'emploi sont également en hausse (67 % contre 65 % en 2024). L'emploi et la formation demeurent les principaux leviers mobilisés pour favoriser l'insertion, tandis que le renforcement des partenariats permet de compléter cet accompagnement par des actions sur la vie sociale.

LES ENTRÉES EN SITUATION

EMPLOI

3 860 contrats de
travails signés

1 594 jeunes
concernés



46%
CDD
mois

-6



**Hausse de 8 % de
jeunes à l'emploi
depuis 2024**

Service à la personne et à la col-
lectivité

17%

Hôtellerie - Restauration - Animation

17%

Commerce - vente

14%

Transport et logistique

14%

En 2025, **36 % des jeunes accompagnés ont accédé à l'emploi, soit une hausse de 8 % par rapport à 2024**. Cette progression s'explique par le recentrage de l'activité sur l'insertion professionnelle, l'amélioration des outils de suivi, notamment grâce à la DSN*, et le renforcement de la coordination entre conseillers et chargés de relation entreprises.

La part des contrats courts augmente (46 % contre 42 % en 2024), traduisant **la volonté de favoriser l'accès à une première expérience professionnelle**, notamment pour les jeunes les moins qualifiés. Le service à la personne et à la collectivité devient le premier secteur recruteur (17 %), devant le commerce, l'hôtellerie-restauration et le transport-logistique, soutenu notamment par les actions de mise en relation organisées lors des job datings.

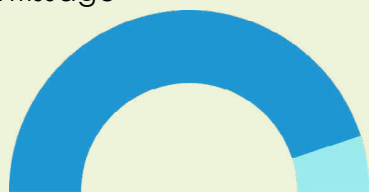
*Déclaration Social Nominative

ALTERNANCE

203 contrats d'alternance
ont été signés.

199 jeunes concernés

90%
Apprentissage



10%

Professionnalisation

Commerce - vente et distribution

20%

Hôtellerie - Restauration, tourisme et loisirs

19%

Support à l'entreprise

14%

Construction, bâtiment et travaux publics

13%

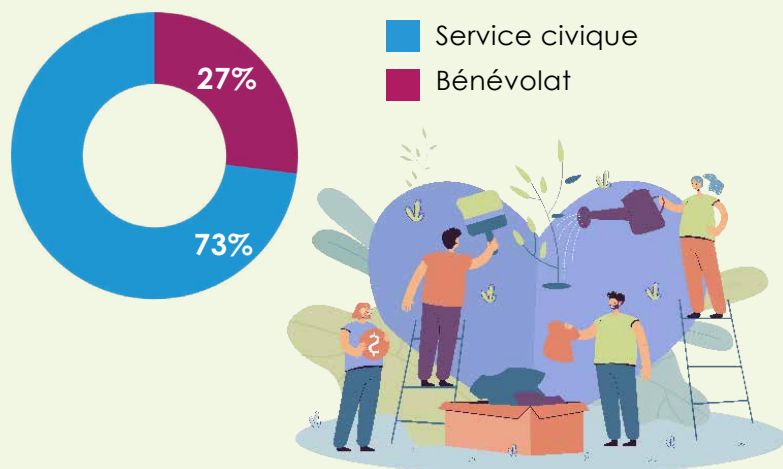
Les politiques de l'apprentissage en France en 2025 sont marquées par une réforme du financement et des ajustements des aides publiques, ayant fragilisé le soutien aux entreprises et aux organismes de formation. L'INSEE anticipait ainsi une baisse des contrats en alternance d'ici la fin de l'année 2025, en lien avec la réduction des aides accordées aux employeurs.

Dans ce contexte, la Mission Locale enregistre une baisse limitée de 3 % des contrats en alternance, témoignant d'une relative résilience de ce dispositif sur le territoire.

VOLONTARIAT

77 situations

71 jeunes concernés



Les entrées en service civique sont en hausse, atteignant 77 en 2025 contre 71 en 2024 et 56 en 2023. Cette dynamique s'explique notamment par la valorisation des missions auprès des jeunes, en lien avec la référente dédiée, ainsi que par le renforcement des partenariats avec les structures d'accueil, notamment à travers le forum du volontariat organisé en septembre 2025. Ces actions ont contribué à mieux faire connaître les dispositifs et à encourager l'engagement citoyen des jeunes.

À l'inverse, le nombre de situations de bénévolat recule de 20 % par rapport à 2024, une évolution pouvant être mise en regard de la progression des mises à l'emploi.

FORMATION

301 entrées en formation

254 jeunes concernés

Service à la personne et la collectivité

13%

Santé

10%

Construction bâtiment

8%

Les entrées en formation sont en baisse de 16 %, dans un contexte de programmation moins fournie en contenus de formation.

Malgré cette diminution, 301 entrées ont été enregistrées, principalement orientées vers les secteurs en cohérence avec le plan de financement des formations : services à la personne et aux collectivités, santé et construction. À noter que le secteur de l'hôtellerie-restauration ne figure plus parmi les principaux domaines d'entrée cette année.

IMMERSION

Commerce, vente et grande distribution

24%

Hôtellerie-restauration, tourisme, loisir et animation

17,6%

Services à la personne et à la collectivité

13,7%

516 immersions dont 511 PMSMP ont été signées

357 jeunes concernés

357 jeunes accompagnés par la Mission Locale ont bénéficié d'une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), **soit une hausse de 13 % par rapport à 2024**, confirmant le rôle central de ce dispositif dans l'orientation et la validation des projets professionnels.

Ce résultat s'appuie sur un travail de prospection renforcé auprès des entreprises, visant à mieux articuler les projets des jeunes avec les besoins du marché du travail, dans un contexte économique incertain et de concurrence accrue avec d'autres dispositifs de stages (classe de 3^{ème}, seconde, etc.).

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT



CEJ

630 ENTRÉES

(632 EN 2024)

dans le dispositif CEJ



30% issus
d'un QPV.



Femme

47%

44% en 2024



Homme

53 %

56% en 2024



L'âge moyen :

20,8 ans

Mineur **6,9%**
(5,9% en 2024)



57% de
non-diplomés



PACEA

1 239 ENTRÉES

(1086 EN 2024)

dans le dispositif PACEA



24% issus
d'un QPV.



Femme

46%



Homme

54 %



L'âge moyen :

20,8 ans

Mineur **8,2%**
(8,6% en 2024)



51% de
non-diplomés
(55% en 2024)



En 2025, 630 jeunes sont entrés en CEJ conformément aux objectifs fixés par l'État.

Les profils accompagnés dans ces dispositifs restent proches, même si le CEJ accueille davantage de jeunes issus des quartiers prioritaires. La part des mineurs en CEJ progresse toutefois (6,9 % contre 5,9 % en 2024), notamment grâce à l'expérimentation d'un SAS de remobilisation et d'orientation dédié à ce public.

LES ATELIERS 2025



PRÉPARATION ENTRETIEN

49 sessions
198 jeunes



ATELIER CV

51 sessions
211 jeunes



SIMULATION D'ENTRETIEN

86 sessions
144 jeunes



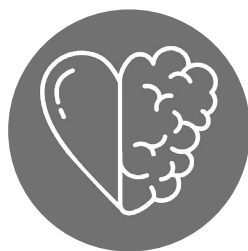
ATELIER CULTURE

12 sessions
75 jeunes



RECHERCHE EMPLOI

47 sessions
129 jeunes



ATELIER SANTÉ

10 sessions
41 jeunes



ATELIER EXPRESSION

28 sessions
85 jeunes



ATELIER ENTREPRENEURIAT

28 sessions
81 jeunes



36 619
ENTRETIENS



104 072
PROPOSITIONS



DONT 69 766 EN LIEN
AVEC L'ACCÈS À L'EMPLOI



Jeunes en atelier écriture

DÉCOUVERTE MÉTIERS

Des temps dédiés pour découvrir les secteurs qui recrutent et construire son projet professionnel.



MÉTIERS DU BTP

26
jeunes



MÉTIERS DES TRANSITIONS

48
jeunes



MÉTIERS DE LA MONTAGNE

47
jeunes



MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

50
jeunes

LES AIDES FINANCIÈRES

L'année 2025 confirme une forte mobilisation des aides financières dans le cadre des dispositifs que la mission locale pilote dans un contexte où les besoins sociaux et économiques des jeunes demeurent particulièrement soutenus. Au delà des dispositifs et dans le cadre de la délégation confiée par Grenoble Alpes Métropole, compétente en matière de Fonds d'Aide aux Jeunes d'Urgence (FAJU), la Mission Locale assure également la gestion et l'instruction des demandes d'aides financières destinées aux jeunes grenoblois.

PACEA

Le PACEA reste un levier essentiel d'insertion, offrant une aide ponctuelle aux jeunes engagés dans un parcours vers l'emploi, la formation ou la levée de freins à l'insertion.

502 jeunes
bénéficiaires

1000 demandes

Pour un montant de
218 787 €

Pour un montant moyen
versé de **210 €**

Et une enveloppe régionale de **236 000 €**

En 2025, la Mission Locale de Grenoble a bénéficié de la 2^{ème} plus importante enveloppe régionale PACEA, reflet à la fois de la qualité de gestion du dispositif, de l'importance des besoins du public accompagné sur le territoire et du volume du public accueilli.

CEJ

877 jeunes bénéficiaires

4 390 versements réalisés

Pour un montant de
2 268 511 €

Le CEJ : un levier essentiel pour sécuriser les parcours et encourager l'engagement des jeunes dans leur insertion professionnelle.



Ces demandes peuvent être présentées directement par les conseillers de la Mission Locale ou adressées par des partenaires prescripteurs du territoire (MFI, CODASE, etc.).

TOTAL FAJU

403 jeunes bénéficiaires

661 demandes
accordées

Pour un montant de
115 743 €

DONT MLG

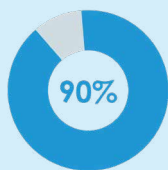
146 bénéficiaires

187 demandes accordées

32 670 € montant
accordé

DES BESOINS ESSENTIELS TOUJOURS PRIORITAIRES

Des demandes PACEA concernant les besoins de première nécessité



Alimentation



Hygiène



Mobilité



Dépenses du quotidien

Parallèlement, les aides liées à la formation, à la mobilité et à l'emploi continuent de jouer un rôle important dans la sécurisation des parcours d'insertion et dans l'accès à l'autonomie.

FAJ

4 jeunes bénéficiaires

4 demandes versées
pour un montant de

1 256 €

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, la Mission Locale reste pleinement mobilisée et assure un pilotage attentif des aides afin de permettre au plus grand nombre de jeunes de bénéficier d'un soutien adapté tout au long de l'année.

FONDS DE SOLIDARITÉ

32 demandes
d'aides ponctuelles

1 660 € versés

10 demandes pour
des nuits d'hôtel

991,5 € versés

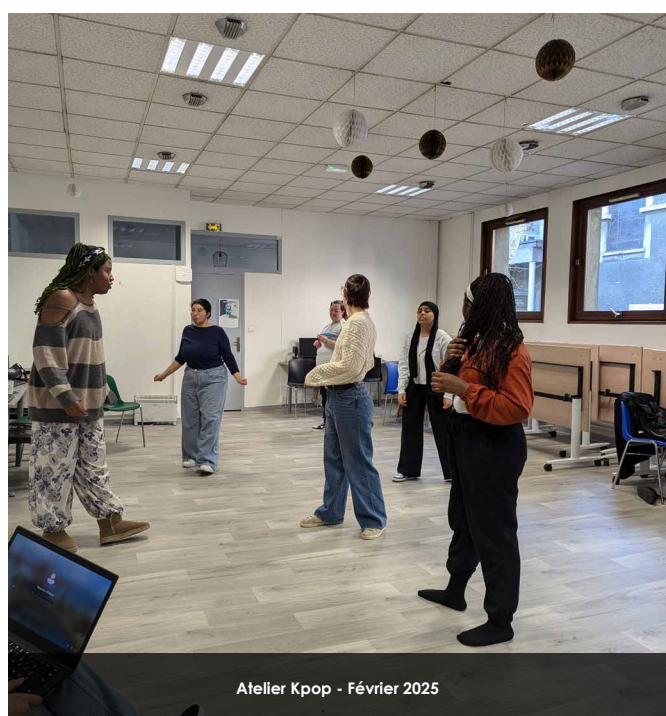
RETOUR SUR LES TEMPS FORTS 2025



Tech&Fest - Février 2025



Forum Formation - Septembre 2025



Atelier Kpop - Février 2025



Forum Emploi Minimistan - Février 2025



Mon Job à St Tropez - Février 2025



Afterwork Partenaires - Décembre 2025



Séminaire d'équipe - Février 2025



Soirée des Victoires - Juin 2025



Forum Emploi biennale des villes en transition - Mai 2025



Petit-Dej Partenaires - Octobre 2025



Voeux 2025 - Janvier 2025



France 3 Alpes - Novembre 2025

Les faits marquants de 2025

MISE EN ŒUVRE DE LA LOI PLEIN EMPLOI ET DU RÉSEAU POUR L'EMPLOI

Une transformation structurante pour la Mission Locale de Grenoble



L'entrée en vigueur de la Loi pour le Plein Emploi (LPE) et la création du Réseau pour l'Emploi (RPE) ont profondément fait évoluer le service public de l'emploi et de l'insertion. Cette réforme a renforcé la coordination des acteurs et la lisibilité des parcours d'insertion et d'emploi.



Dans ce contexte, la Mission Locale a consolidé sa coopération avec France Travail afin d'adapter les modalités d'accompagnement et de sécuriser la gestion administrative des parcours. Les équipes se sont mobilisées tout au long de l'année pour harmoniser les pratiques et fiabiliser les circuits de traitement.



Cette dynamique s'est traduite par des échanges réguliers avec France Travail afin d'améliorer la coordination entre les structures et de sécuriser les nouveaux outils et procédures liés à la réforme.



La Mission Locale a également mis en œuvre le Parcours d'Accompagnement Orienté (PAO), destiné aux jeunes nécessitant un accompagnement social, une remobilisation ou une orientation progressive vers les dispositifs du territoire.



EN CHIFFRES

-  **10** comités techniques avec France Travail
-  **10** réunions partenariales avec France Travail
-  **827** orientations ont été traitées avec un taux de prise en charge de **100 %**
-  **78 %** des jeunes ont bénéficié d'un entretien dans les **30 jours**
-  **316** jeunes ont intégré un dispositif CEJ ou PACEA, dont **24 %** résidant en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)

UNE TRANSFORMATION AU SERVICE DES JEUNES :

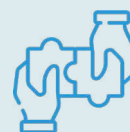
La mise en œuvre de la LPE et du RPE a constitué un chantier structurant pour la Mission Locale de Grenoble, nécessitant une forte mobilisation des équipes et des partenaires. Cette transformation a permis de :



Renforcer la coordination interinstitutionnelle



Améliorer la lisibilité des parcours



Consolider les coopérations opérationnelles avec France Travail et le Département

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET MODERNISATION DES OUTILS

Dans la continuité du vaste chantier de **modernisation informatique engagé fin 2024** (infrastructure, réseau et renouvellement du parc matériel), la Mission Locale de Grenoble a poursuivi en 2025 la **transformation de son système d'information** autour de **trois objectifs structurants** :



Renforcer la sécurité informatique



Moderniser les outils collaboratifs



Anticiper les évolutions nationales des logiciels métiers.



Cette dynamique s'est traduite par le déploiement progressif de **l'environnement Microsoft 365**, la refonte complète de **l'arborescence documentaire** et une forte implication dans le **projet national « Convergence »**, futur système d'information partagé du Réseau Pour l'Emploi.

1 MODERNISATION DU SI ET DÉPLOIEMENT DE MICRO-SOFT 365

Migration progressive vers l'environnement Microsoft 365 afin de favoriser le travail collaboratif, sécuriser les données et harmoniser les usages numériques



Renforcement de la cybersécurité



Généralisation de Microsoft Teams



Amélioration des dispositifs de sauvegarde



Accompagnement des équipes à travers des temps de sensibilisation et de formation aux outils Teams, SharePoint, OneDrive et Outlook

2 REFONTE DE L'ARBORESCENCE DOCUMENTAIRE ET GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS

La migration vers Microsoft 365 a permis de repenser la gestion documentaire afin de faciliter le partage d'informations entre services.



Un état des lieux des ressources existantes



13 entretiens individuels réalisés auprès des équipes entre octobre 2024 et mars 2025



La définition d'une nouvelle architecture documentaire



Une phase de nettoyage, tests techniques et migration durant l'été 2025

3 SI MÉTIER : PARTICIPATION AU PROJET NATIONAL « CONVERGENCE »

Parallèlement, la MLG s'est investie dans le projet national « Convergence », futur système d'information du Réseau Pour l'Emploi remplaçant i-Milo, notamment lors de la phase de conception :



La mobilisation de 9 salariés dans 9 groupes utilisateurs nationaux ;



Des contributions aux réflexions métiers, tests et évolutions fonctionnelles



Des échanges réguliers avec les équipes DSIML et France Travail



Une participation aux travaux d'accompagnement au changement

BILAN QUALITATIF

Ce chantier global a permis :

- ✓ Un renforcement significatif de la sécurité informatique et de la protection des données
- ✓ Une amélioration du partage d'informations et du travail collaboratif
- ✓ Une harmonisation des outils numériques et des pratiques
- ✓ Une montée en compétences des équipes sur les usages numériques
- ✓ Une meilleure anticipation des évolutions nationales du système d'information métier



CHIFFRES CLÉS

13 entretiens métiers réalisés dans le cadre de la refonte documentaire

49 salariés sensibilisés aux outils Microsoft 365

9 salariés mobilisés dans les groupes utilisateurs nationaux « Convergence »

14 réunions nationales et 5 réunions internes organisées autour du projet Convergence

LE MOT DE LA CHARGÉE DE MISSION



J'ai contribué à ce vaste projet de transformation numérique, en conduisant notamment le projet de l'arborescence en étroite collaboration avec l'ensemble des équipes. Exigeant tant sur le plan technique qu'humain, il constitue une étape importante dans la modernisation de nos pratiques et notre capacité à relever les défis futurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi Plein Emploi, notamment.

Sarah Trzepalkowski



FAIRE DE LA RELATION ENTREPRISE UN LEVIER STRATÉGIQUE D'ACCÈS À L'EMPLOI

L'accès à l'emploi est au cœur de l'accompagnement de la Mission Locale de Grenoble. Face aux évolutions du marché du travail, la Mission Locale a engagé en 2025 un chantier visant à renforcer la coopération entre les Chargés de Relation Entreprises (CRE) et les Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP), afin de mieux connecter les jeunes aux opportunités d'emploi du territoire.



L'objectif : mieux relier l'accompagnement des jeunes aux besoins des entreprises pour proposer des parcours adaptés et durables



La complémentarité entre accompagnement socio-professionnel et relation entreprise



La circulation de l'information en interne et la coordination des actions emploi



La réactivité face aux besoins des entreprises du territoire

UNE DYNAMIQUE QUI RENFORCE

TEMPS DE TRAVAIL COLLECTIFS 2025



WORLD KfÉ

Mobilisation de l'intelligence collective autour des enjeux de la relation entreprise et du partage de pratiques professionnelles



TROIS RÉUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

Pour identifier des pistes d'amélioration et de co-construire des solutions opérationnelles



UNE RÉUNION DÉLOCALISÉE À L'AFPA

Réflexion collective au plus près des enjeux liés à la formation et aux métiers



SÉMINAIRE DÉDIÉ À L'ÉQUIPE EMPLOI

Coordination interne, harmoniser les pratiques et définir des actions communes en direction des entreprises et des jeunes accompagnés.



SÉMINAIRE ÉQUIPE AU MINIMISTAN

Présentation du marché du travail ainsi qu'une table ronde réunissant plusieurs employeurs partenaires : Rémy Comparato (groupe La Poste), Gaétane Besson Chavant (UMIH 38), Fabian Manceau (FBTP Isère) et Maryline Maurel (OPCO EP).

Ces échanges ont permis aux équipes de mieux appréhender les attentes des entreprises, les évolutions des recrutements et les compétences recherchées sur le territoire.



CAP SUR 2026

Développer l'accès à l'emploi et la connaissance des métiers



Structurer une cartographie des métiers en tension et des opportunités d'emploi associées



Améliorer la diffusion des informations liées à l'emploi et aux métiers



Valoriser l'offre de services lors des forums et événements



Mettre en place un calendrier partagé des actions emploi afin de renforcer la coordination et la lisibilité



IMAGINER LA MISSION LOCALE DE 2030 : ANTICIPER LES ENJEUX DE DEMAIN

En juin 2025, la Mission Locale de Grenoble a organisé un séminaire d'équipe consacré à la réflexion stratégique de la structure à horizon 2030. Cette journée de travail collectif avait pour ambition d'interroger les évolutions à venir des politiques d'insertion, des besoins des jeunes et des pratiques professionnelles, afin d'anticiper les transformations auxquelles la Mission Locale devra répondre dans les prochaines années.



Les échanges ont été enrichis par la participation de jeunes accompagnés, d'administrateurs et de partenaires de la Mission Locale, permettant de croiser les regards, partager les expériences et nourrir une vision commune des enjeux à venir.

5 ENJEUX STRATÉGIQUES POUR GUIDER NOS ORIENTATIONS À HORIZON 2030



Renforcer l'accompagnement global et sur-mesure des jeunes, avec et pour eux



Développer l'accès à l'emploi et la **connaissance** des métiers



Accompagner la transformation digitale et l'appropriation des innovations



Renforcer les coopérations territoriales et les dynamiques partenariales



Préserver l'identité de la Mission Locale face aux mutations politiques

LE MOT D'UN PARTENAIRE



Un temps d'échange très riche avec les équipes de la Mission Locale de Grenoble autour des enjeux 2030, de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, l'emploi et l'insertion durable. J'en retiens aussi la chaleur des échanges, le plaisir de retrouver les administrateurs au Minimistan, et le sentiment fort d'appartenir à un écosystème engagé au service des jeunes

David ALONSO,
Directeur du Greta de Grenoble



LE MOT D'UN PARTENAIRE

Une activité ludique «imaginer la mission locale du futur» qui m'a permis de mieux connaître les conseillers, tout en échangeant sur nos visions respectives de l'emploi.

Renaud MIKLER,
Délégué RSE, Strategy & Sustainability,
Schneider Electric



UNE COMMUNICATION AU SERVICE DE NOTRE IMPACT VALORISER NOS ACTIONS, DONNER DE LA VISIBILITÉ À NOS ENGAGEMENT



En 2025, la communication de la Mission Locale de Grenoble s'est surtout appuyée sur la valorisation des actions menées tout au long de l'année et des temps forts organisés sur le territoire.



Les forums emploi, formation et engagement, les job datings et les rencontres partenaires ont été des moments clés pour donner de la visibilité à notre travail.



Nous avons veillé à proposer une communication régulière, centrée sur des actions concrètes, afin de rendre notre offre plus lisible pour les jeunes de 16 à 25 ans.



Les réseaux sociaux ont pris une place importante dans notre stratégie, notamment avec le développement de contenus vidéo. Nous essayons de valoriser les parcours des jeunes accompagnés à travers ces formats, mais aussi de mettre en lumière les actions menées avec nos partenaires.



En parallèle, la communication institutionnelle a été renforcée, notamment sur LinkedIn, afin de mieux toucher les entreprises et partenaires, valoriser nos actions et les encourager à s'engager à nos côtés.



NOS TEMPS FORTS 2025



Forum emploi, formation et engagement



Rencontres partenaires



Job dating



Ateliers



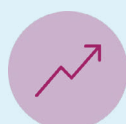
Temps forts institutionnels

NOS PERSPECTIVES 2026

Développer davantage de contenus vidéo sur les réseaux sociaux

Afin d'augmenter le nombre d'abonnés, d'améliorer notre visibilité et de renforcer l'interaction avec notre communauté.

NOS OBJECTIFS



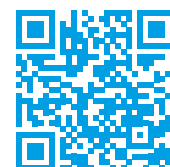
Accroître notre communauté



Booster notre visibilité



Renforcer l'engagement



Découvrez nos réseaux sociaux



Nos actions phares et leurs impacts

LES IMMERSIONS NATURE

UN LEVIER DE REMOBILISATION ET DE CONFIANCE POUR LES JEUNES



**BE-
VOUAK**


**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

En 2025, la Mission Locale de Grenoble a proposé deux séjours "immersion nature" à des jeunes accompagnés, dans le cadre d'un financement de l'état au titre du Fond d'Initiative Territoriale (FIT) et du Contrat de Ville.



PRÉPARATION : CRÉER LE GROUPE, DONNER CONFIANCE

Chaque immersion était précédée d'une journée d'initiation à la randonnée afin de permettre aux jeunes de rencontrer le groupe, découvrir l'activité et confirmer leur participation.



UNE IMMERSION POUR PRENDRE DU RECUL

L'objectif principal de ces immersions était d'offrir aux jeunes une parenthèse dans leurs démarches d'insertion afin de prendre du recul sur leurs projets, renforcer leur confiance en eux, dans les autres et dans leur environnement.



SE DÉPASSER ET APPRENDRE EN PLEINE NATURE

Les jeunes se sont dépassés physiquement et mentalement à travers la randonnée et le bivouac, tout en découvrant des savoir-faire liés à la vie en montagne : orientation, montage de tente, gestion du matériel, connaissance de la faune et de la flore ou encore gestion de l'eau et du feu. L'expérience a également favorisé l'entraide, la solidarité et la cohésion du groupe.



VALORISER ET PARTAGER L'EXPÉRIENCE

Une exposition photo et des témoignages de participants ont ensuite été présentés lors du Petit Déjeuner Partenaires du 7 octobre 2025.

LE MOT D'UN PARTENAIRE



Au-delà de la découverte de la nature, ces immersions ont créé un espace de rencontre et de partage particulièrement riche. Elles ont constitué un véritable levier de remobilisation, tant sur le plan personnel que professionnel

Yann Icard, directeur Be-vouak



2 SÉJOURS
de 2 jours



VERCORS
Cabane de Nave



12 et 13 juin 2025
et
25 et 26 septembre 2025



11 JEUNES AU TOTAL
accompagnés en
partenariat avec l'as-
sociation BE-VOUAK et
deux conseillers de la
Mission Locale



ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS LES MÉTIERS DES TRANSITIONS ET LES SECTEURS D'AVENIR

Le 13 mai 2025, la Mission Locale de Grenoble a organisé, dans le cadre de la Biennale des Villes en Transition, un job dating multisectoriel et un espace d'information sur les métiers des transitions, contribuant aux objectifs du Fonds de Transition Juste (FTJ) d'orientation vers les métiers liés aux transitions écologiques, énergétiques et économiques.



13 mai 2025
Palais des Sports



Job Dating
Entretiens rapides et mise en relation



Découverte métiers des transitions
Information sur des métiers, formations et compétences



41 partenaires
présents



240 jeunes
accueillis

DES ACTIONS PRÉPARATOIRES POUR METTRE LES JEUNES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

- Un atelier de fabrication d'un arbre en bois avec La Machinerie pour illustrer les métiers des transitions
- Un accompagnement « Cap vers l'entreprise » destiné à préparer les jeunes aux entretiens grâce à des ateliers, simulations et interventions de professionnels.

DÉCOUVERTE MÉTIERS DES TRANSITIONS

Plusieurs partenaires engagés dans les secteurs émergents et porteurs ont présenté les métiers, les formations et les compétences attendues dans les domaines liés aux transitions écologiques, énergétiques, artisanales et sociales.



Cofinancé par
l'Union européenne

Partenaires présents :



Schneider Electric et L'Agence Unique étaient présents sur le job dating et l'espace info métiers, créant un lien direct entre recrutement et découverte des métiers d'avenir.

Une action dynamique favorisant à la fois **l'accès à l'emploi, la découverte des métiers en tension et l'orientation** vers les secteurs d'avenir soutenus par le FTJ.

LE MOT DE LA CHARGÉE DE PROJET

La Biennale 2025 a constitué un événement à la fois citoyen et professionnel, ayant pour vocation de réfléchir, d'apprendre, de comprendre et d'imaginer collectivement les transitions de demain

Nathalie Roulle



RÉINVENTER LA RENCONTRE EMPLOYEURS-JEUNES À TRAVERS DES FORMATS INNOVANTS

Le 16 octobre 2025, la Mission Locale de Grenoble a organisé un job dating atypique intitulé « **Match ton talent** », soutenu par le Contrat de Ville.



10 jeunes
issus des QPV



4 agences d'intérim
Mentech, Adecco On Site, Work 2000 et RAS



Gymnase de la Correspondance et Bivouak Café



UNE JOURNÉE INNOVANTE EN 4 TEMPS

1 PRÉPARATION EN AMONT

3 jours d'accompagnement « Cap vers l'entreprise » pour préparer leur rencontre avec les recruteurs et travailler leur posture professionnelle.



2 ACTIVITÉS SPORTIVES & DYNAMIQUE DE GROUPE

Des ateliers basket, animés par les Big Bang Ballers, pour favoriser les échanges et créer du lien autrement.



3 PITCHS CROISÉS

Présentations croisées : chaque jeune valorise son parcours, ses qualités et ses motivations.



4 ÉCHANGES CONVIVIAUX

Un repas partagé au Bivouak Café de la Correspondance pour prolonger les échanges dans un cadre informel et décomplexé.



UN FORMAT GAGNANT



POUR LES JEUNES

Rencontrer les employeurs dans un contexte moins formel, contribuant à démystifier la posture du recruteur et à renforcer leur confiance.



POUR LES EMPLOYEURS

Découvrir les jeunes autrement qu'à travers un entretien classique, en observant leurs comportements, leur esprit d'équipe et leur capacité d'adaptation.

Une mission d'intérim a été proposée directement par Mentech.
Bilan : à la suite du job dating, 8 jeunes sur 10 ont accédé à un emploi.

ACCOMPAGNER L'ENVIE D'ENTREPRENDRE ET RÉVÉLER LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

La Mission Locale de Grenoble accompagne les jeunes qui souhaitent transformer une idée, une passion ou une envie en projet structuré. À travers le programme « Inclusion par le Travail Indépendant » (ITI) et le Groupement de Créateurs (GC), nous renforçons la confiance en soi, la capacité d'initiative et le pouvoir d'agir des jeunes en leur offrant un cadre sécurisant et progressif.



Michèle Besson, conseillère



Groupement de Créateurs
Le réseau

UN PARCOURS PROGRESSIF ET PERSONNALISÉ



SENSIBILISATION
Découverte de l'entrepreneuriat et la démarche GC



ÉMERGENCE DE PROJET
Mieux se connaître, préciser son idée et comprendre son environnement



ÉVALUATION
Évaluer l'adéquation entre ses capacités, son projet et les réalités du territoire



ORIENTATION
Orientation vers les partenaires de l'écosystème entrepreneurial



ACTION
Structuration du projet, création d'activité ou d'association

Labellisation Groupement de Créateurs obtenu en 2024 pour 3 ans

Une reconnaissance de la qualité de notre accompagnement et de son impact auprès des jeunes

Parmi les partenaires mobilisés figurent notamment Positiv, Ouvre-Boîte, l'ADIE, ACEISP, la CCI, la CMA, EDLV ou encore 3BIS.

CHIFFRES CLÉS

47 jeunes sensibilisés dont 9 résidant en QPV

7 réunions d'information collective

21 jeunes en parcours émergence

9 ateliers en interne

4 créations d'activité

1 immatriculation en 2026

14 ateliers collectifs coanimés avec des partenaires

1 création d'association sportive



METTRE À L'HONNEUR LES PARCOURS, LES RÉUSSITES ET LES CAPACITÉS DE REBOND DES JEUNES

Le 5 juin 2025, la Mission Locale de Grenoble a organisé à l'Auditorium du Musée de Grenoble son Assemblée Générale annuelle, suivie de la soirée des « **Victoires de la Mission Locale** ».

Un temps fort pour articuler bilan institutionnel et valorisation des parcours des jeunes accompagnés.

Cette soirée témoigne également de l'importance du collectif, de l'accompagnement de proximité et de la mobilisation des partenaires, des administrateurs, des équipes et des jeunes eux-mêmes autour d'une ambition commune : permettre à chacun de trouver sa place, reprendre confiance et construire son avenir.



LES VICTOIRES : DES PARCOURS MIS À L'HONNEUR

Une soirée dédiée à celles et ceux qui avancent, osent, se dépassent et rebondissent.

Des jeunes récompensés pour leur engagement et leur persévérance dans différents domaines :



Accès à l'emploi



Formation



Entrepreneuriat



Engagement citoyen

UNE SOIRÉE RICHE ET INSPIRANTE



Stands créatifs portés par de jeunes créateurs



Interludes artistiques (musique, danse, performances)



Échange convivial entre jeunes, partenaires, élus et équipes

CHIFFRES

8 prix

5 interludes

+ de 10 stands

+ de 40 talents



UNE RENTRÉE POUR TOUTES ET TOUS : CRÉER DES PERSPECTIVES POUR LES JEUNES SANS EMPLOI NI FORMATION

À la rentrée 2025, la Mission Locale de Grenoble a organisé trois forums dédiés à la formation, à l'emploi et à l'engagement, afin d'offrir aux jeunes accompagnés une dynamique de rentrée porteuse de projets et d'opportunités.



FORUM FORMATION

Découverte des parcours qualifiants et diplômants proposés sur le territoire et échanges directs avec les organismes de formation présents.



8 organismes de formation : AFPA , ENILV, GRETA, E2C, GUC Formation, NEPSOD, LEO LAGRANGE, APPRENTIS D'AUTEUIL
70 jeunes présents

Ce temps a favorisé l'accès à l'information et l'identification de solutions adaptées aux envies et compétences de chacun.



FORUM ENGAGEMENT

Découverte des différentes formes d'implication citoyenne et solidaire telles que le service civique, le bénévolat ou la mobilité internationale.



10 structures dont : AFEV, ville de Grenoble, SDJES, AAAMI, InfoJeunes38, Ligue de l'enseignement, etc
47 jeunes présents

Ce temps a permis de valoriser l'engagement comme vecteur d'émancipation, de compétences et de construction de parcours.



FORUM EMPLOI

Rencontrer des recruteurs et saisir des opportunités

Un job dating multisectoriel et un focus métiers de la montagne



25 structures dont : CCAS, Burger King, O2, Elis, Aquilla RH, Proman, CIMME, Greta, CDA, Départements de l'Isère, etc

47 jeunes présents

Cette action a permis aux participants de rencontrer des employeurs, découvrir des métiers et renforcer leur confiance dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

À travers ces temps forts, la Mission Locale favorise l'accès aux opportunités et renforce le pouvoir d'agir des jeunes.



FAVORISER LA MOBILITÉ DES JEUNES COMME MOTEUR D'INSERTION ET D'OUVERTURE



Dans le cadre du Contrat de Ville, financé par l'État et Grenoble Alpes Métropole, la Mission Locale de Grenoble a mis en œuvre le projet « Mon Job d'Été à Lille et Saint-Tropez » afin de favoriser la mobilité, l'autonomie et l'accès à une première expérience professionnelle pour les jeunes accompagnés, notamment ceux résidant dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

MON JOB À LILLE



8 jeunes grenoblois accueillis à Lille



7 jeunes Lillois accueillis à Grenoble

Les jeunes ont effectué un emploi saisonnier de quinze jours dans différents secteurs (musées, restauration, zoo, archivage, etc.).

MON JOB À SAINT-TROPEZ



7 jeunes grenoblois ont participé à un séjour de découverte des métiers du tourisme et de l'hôtellerie.

Les visites d'établissements et rencontres avec des recruteurs ont permis à plusieurs participants d'engager des démarches de recrutement, aboutissant notamment à l'embauche de deux jeunes.

LE MOT D'UNE JEUNE PARTIE À LILLE



Lors de mon job d'été à Lille avec la Mission Locale, j'ai découvert un nouvel environnement de travail tout en vivant une expérience enrichissante. Cette expérience m'a permis de gagner en autonomie et en confiance en moi. Humainement, j'ai fait de très belles rencontres et développé mon esprit d'équipe. Ce séjour m'a également aidé à sortir de ma zone de confort et à m'ouvrir aux autres.

CHARIF Hadjer



DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT JUSTICE POUR SÉCURISER LES PARCOURS DES JEUNES

Dans le cadre de son accompagnement global, la Mission Locale de Grenoble développe une offre dédiée à l'accès aux droits et aux questions de justice afin de sécuriser les parcours des jeunes confrontés à des difficultés judiciaires ou administratives. L'objectif est de prévenir les ruptures de parcours et de soutenir l'insertion professionnelle comme levier de réinsertion.



DES ACTIONS RENFORCÉES EN 2025



Une permanence juridique mensuelle assurée par Maître Scerra près de **60 rendez-vous** par an.



Soutien administratif une permanence mensuelle animée par AJHIRALP depuis septembre 2025.



Partenariat avec la PJJ contribution à la création d'une charte de partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) pour renforcer la coordination des accompagnements

EXPÉRIMENTATION D'UN JOB DATING AU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VARCES



Plusieurs ateliers de préparation à l'emploi (CV, entretien, image de soi)



10 personnes détenues ont rencontré des recruteurs issus notamment d'agences d'intérim



Les retours ont été très positifs, plusieurs participants ayant noué des contacts professionnels ouvrant des perspectives concrètes à leur sortie

Cette action a mobilisé de nombreux partenaires (SPIP, France Travail, Missions Locales, AIDER, ECTI, APASE, CODASE, Street Coiff, Secours Populaire, agences d'intérim), illustrant l'importance d'une coopération renforcée pour favoriser la réinsertion durable des jeunes sous main de justice.

CONSTRUIRE UNE OFFRE DE SERVICE ADAPTÉE AUX BESOINS DES JEUNES MINEURS

En 2025, la Mission Locale de Grenoble a expérimenté un SAS dédié aux jeunes mineurs (16-18 ans) en Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), afin de répondre aux besoins d'un public confronté à des difficultés de remobilisation, de décrochage scolaire et de projection vers l'emploi ou la formation.



OBJECTIF

Restaurer la confiance, retrouver un rythme et favoriser la reprise des démarches d'insertion



UN ACCOMPAGNEMENT INTENSIF DE 2 SEMAINES

Un cadre collectif et sécurisant alternant ateliers, découvertes professionnelles et activités favorisant l'expression la sociabilisation et l'autonomie



2 SESSIONS ORGANISÉES

- avril 2025
- octobre 2025

DES ACTIVITÉS VARIÉES ET CONCRÈTES

- Visites de centres de formation
- Ateliers d'expression et de recherche d'emploi
- Actions de bénévolat et temps de sensibilisation autour de la santé, de la citoyenneté et du monde professionnel

326 jeunes mineurs en premier accueil et **494** jeunes mineurs accompagnés

DES RÉSULTATS POSITIFS

- + Meilleure assiduité et remobilisation des jeunes
- + Projection plus concrète et clarification du projet
- + Renforcement des compétences psychosociales et de confiance en soi

L'objectif était de restaurer la confiance, retrouver un rythme et favoriser la reprise des démarches d'insertion.

Cette expérimentation a confirmé l'intérêt de développer des modalités d'accompagnement spécifiques pour les mineurs, fondées sur la remobilisation progressive, les mises en situation concrètes et le développement des compétences psychosociales. Des évolutions sont envisagées en 2026 afin de renforcer l'adaptation du dispositif aux besoins des jeunes et favoriser leur engagement dans les parcours d'insertion.

SANTÉ MENTALE ET ACCÈS AUX SOINS : UN ENJEU MAJEUR POUR LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

En 2025, la Mission Locale de Grenoble a renforcé son engagement en faveur de la santé des jeunes, en faisant de la santé mentale une priorité. Troubles anxieux ou dépressifs, isolement, addictions et souffrance psychique constituent aujourd'hui des freins majeurs à l'insertion sociale et professionnelle.



Elia Régis, Conseillère

DES ACTIONS CONCRÈTES EN 2025

10 ateliers santé ont été organisés au cours de l'année :

- la santé mentale
- la gestion du stress
- les émotions
- les conduites à risque

Des actions ont été menées avec PSYMOB, l'association BonSang !, Unis-Cité et le pôle prévention de la Ville de Grenoble.

2 cafés psycho proposés aux conseillers afin de renforcer leurs compétences sur des problématiques telles que les troubles de l'attachement, l'emprise et les violences psychologiques.

La présence d'une psychologue clinicienne deux demi-journées par semaine constitue un soutien indispensable pour les jeunes et les équipes. Les permanences affichent complet, témoignant d'une demande croissante liée notamment aux difficultés d'entrée dans la vie adulte, aux conséquences durables de la crise sanitaire et à l'augmentation des situations de souffrance psychique.

Face aux difficultés d'accès aux soins psychiatriques et psychologiques, la Mission Locale joue un rôle de relais essentiel vers les dispositifs adaptés. En 2025, plusieurs orientations ont été réalisées vers la Maison des Adolescents, les CSAPA, la Maison des Femmes, le dispositif « Mon soutien psy » ou encore des professionnels de santé spécialisés.



L'année a également permis de consolider les partenariats avec PSYMOB, facilitant l'accès aux consultations psychiatriques, et avec CAMELEON, destiné aux jeunes migrants confrontés à des psychotraumatismes.



MIEUX CONNAÎTRE LES JEUNES EXILÉS POUR ADAPTER LES ACCOMPAGNEMENTS



En 2025, la Mission Locale de Grenoble a mené un premier diagnostic du public exilé accueilli et accompagné. Cette étude a mis en évidence la place significative de ce public dans notre activité et a confirmé la nécessité de développer une offre de services dédiée, ainsi que de structurer une équipe spécialisée. L'analyse a également révélé des besoins spécifiques, notamment en matière de mobilité, de logement, d'accès aux droits, de santé et d'accompagnement social, dans un contexte marqué par des évolutions réglementaires et administratives constantes.

CE DIAGNOSTIC MET EN ÉVIDENCE :

UN PROFIL MAJORITAIRE DES JEUNES EXILÉS EN PREMIER ACCUEIL

- Homme
- 18-21 ans
- Né hors Union Européenne
- Niveau de qualification infrabac
- Célibataire et sans enfant



Malgré ces freins, les situations d'emploi, de formation ou d'alternance restent relativement proches de celles de l'ensemble des jeunes accompagnés. Les jeunes exilés occupent toutefois plus fréquemment des contrats intérimaires, tandis que les emplois durables en CDI sont davantage représentés parmi l'ensemble du public Mission Locale.

CHIFFRES CLÉS 2025



23 ateliers CV FLE
92 participants



22 ateliers TRE FLE
106 participants



40 jeunes Bénéficiaires de la Protection Internationale accompagnés en CEJ



1 permanence mensuelle dédiée pour renforcer le suivi



NOTRE RÉPONSE



Une équipe dédiée «public exilé» et une offre de service spécifique à destination des demandeurs d'asile, BPI, jeunes en demande de titre de séjour et ressortissants européens.



Plusieurs cohortes de jeunes en Contrat d'Engagement Jeune accompagnés à travers des actions collectives et adaptées.



Des ateliers FLE (CV, technique de recherche d'emploi, préparation aux entretiens).



Une attention particulière à la santé mentale : sensibilisation aux souffrances liées à l'exil, orientation vers les soins adaptés et ateliers de sophrologie.

DES PARTENAIRES ENGAGÉS À NOS CÔTÉS



... et de nombreux autres partenaires du territoire

LE MOT DE L'INTERVENANT THÉÂTRE



Les ateliers théâtre offrent un espace d'expression qui facilite la cohésion de groupe, la pratique de la langue française et in fine l'intégration socioprofessionnelle. A travers différents exercices issus de la pratique théâtrale, les jeunes réfugiés travaillent également la communication non verbale et l'expression des émotions. Ils ont l'occasion d'expérimenter le jeu devant un public au cours d'une restitution finale venant clôturer le processus de travail.

Benjamin Vial



Un accompagnement global et adapté pour lever les freins, renforcer l'autonomie et construire l'avenir des jeunes exilés

La dynamique partenariale

UNE COORDINATION RENFORCÉE AVEC FRANCE TRAVAIL POUR SÉCURISER LES PARCOURS DES JEUNES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi Plein Emploi entrée en vigueur le 1er janvier 2025, la Mission Locale de Grenoble et France Travail ont renforcé leur coopération afin d'assurer un accompagnement plus coordonné et plus fluide des jeunes de 16 à 25 ans sans emploi.



L'inscription automatique des demandeurs d'emploi et la réforme ont nécessité une forte coordination entre les deux structures, notamment pour harmoniser les pratiques d'orientation, articuler les offres de services et gérer les situations administratives complexes.



L'objectif ? partager et sécuriser les parcours des jeunes en facilitant leur accès aux dispositifs, à l'indemnisation, à la formation et à l'emploi.

DES ACTIONS CONCRÈTES AU SERVICE DES JEUNES



IMMERSIONS CROISÉES

Accueil croisé de conseillers entre la Mission Locale et France Travail La Bruyère



ÉCHANGES DE PRATIQUES

Échanges de pratiques autour du dispositif Avenir Pro



PRÉSENTATIONS TECHNIQUES

Des évolutions liées à l'assurance chômage (modalités d'actualisation et d'indemnisation)



ACTIONS COMMUNES

Organisation d'une action « Infos Métiers Industrie » en novembre 2025.

UN PETIT-DÉJEUNER PARTENAIRES PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA COOPÉRATION AU SERVICE DES JEUNES DU TERRITOIRE

Le 7 octobre 2025, la Mission Locale de Grenoble a organisé son traditionnel Petit-Déjeuner Partenaires dans ses locaux, **réunissant près de 60 acteurs** institutionnels, associatifs et structures engagés dans l'accompagnement des jeunes sur le territoire.

LE MOT D'UNE PARTENAIRE



La rencontre Petit-Déj de la ML Grenoble est un rdv apprécié et attendu, c'est un incontournable de la rentrée ! Il permet de rencontrer l'ensemble des partenaires de l'insertion et de l'éducation ainsi que d'échanger sur nos pratiques et les problématiques jeunesse. C'est toujours un plaisir d'y participer !



Sophie Salerno,
Coordinatrice Programme Réussite Éducative et référente décrochage scolaire, Ville de Grenoble



UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE FORTE



Parmi les structures présentes figuraient notamment Sport dans la Ville, Info Jeunes 38, l'E2C, le PLIE, l'APEC, le CODASE ou encore les Big Bang Ballers.

DES ÉCHANGES AUTOUR D'ENJEUX MAJEURS

La matinée a été organisée autour d'un parcours de stands présentant les projets et actions menés par la Mission Locale, ainsi que de plusieurs tables rondes thématiques consacrées à des enjeux majeurs pour les jeunes :



Santé et handicap



Accompagnement des mineurs



Usages du numérique



Accès aux droits



Observation des problématiques jeunesse sur le territoire grenoblois

INTÉGRATION AU COPIL DE LA CITÉ DE L'EMPLOI

Dans le cadre du renforcement de ses coopérations territoriales et de son engagement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), la Mission Locale de Grenoble a intégré en septembre 2025 le comité de pilotage de la Cité de l'Emploi, dispositif porté par la DDETS, Grenoble Alpes Métropole et France Travail. Cette intégration reconnaît le travail de proximité mené depuis plusieurs années par la Mission Locale dans les quatre QPV grenoblois, ainsi que son expertise dans l'accompagnement des jeunes et des publics éloignés de l'emploi. La Mission Locale de Grenoble représente également les six Missions Locales de l'agglomération au sein de cette gouvernance territoriale.

PARTENAIRES PRINCIPAUX



UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE FORTE

La Mission Locale de Grenoble participe activement :

- Aux comités de pilotage et comités techniques ;
- Aux Permanences Emploi Mobiles organisées dans les quartiers ;
- À l'organisation et l'animation de job dating ;
- À l'orientation des jeunes vers les actions de la Cité de l'Emploi : coaching, SAS de remobilisation, chantiers éducatifs, actions de proximité, etc.

LE MOT D'UNE PARTENAIRE

La Mission Locale de Grenoble est pleinement engagée dans le co-pilotage de la Cité de l'Emploi aux côtés de GAM, France Travail et l'Etat. Cette collaboration étroite nous permet de coordonner et de déployer de nombreuses actions favorisant l'insertion professionnelle des jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Lison PERSONNAZ, Responsable de l'unité Développement Territorial de l'Emploi, Grenoble Alpes Métropole



CETTE IMPLICATION A PERMIS



de **renforcer** la reconnaissance de la Mission Locale comme acteur majeur de l'insertion dans les QPV



de **consolider** les coopérations avec Grenoble Alpes Métropole, la DDETS et France Travail



d'**améliorer** l'articulation des dispositifs emploi et insertion dans les quartiers



de **développer** des réponses plus coordonnées et adaptées aux besoins des habitants



de **favoriser** des parcours d'insertion plus lisibles et accessibles pour les publics accompagnés

CHIFFRES CLÉS 2025

PERMANENCES EMPLOI MOBILES (PEM)

6 PEM organisées sur Grenoble ;

197 personnes rencontrées dont 56 jeunes de 16 à 25 ans.

JOB DATING

2 job dating organisés

50 participants dont 18 jeunes.

COACHING, CHANTIERS ÉDUCATIFS, SAS DE REMOBILISATION

149 bénéficiaires dont 31 jeunes grenoblois.

RÉPARTITION PAR QUARTIER :

- Villeneuve VO : 71 participants dont 28 jeunes ;
- Alma Très-Cloîtres : 25 participants dont 6 jeunes ;
- Mistral Lys Rouge Camine : 10 participants dont 4 jeunes ;
- Teisseire Abbaye Jouhaux Malherbe : 92 participants dont 18 jeunes.



AFTERWORK PARTENAIRES : REMERCIER ET FÉDÉRER LES ACTEURS ENGAGÉS AUX CÔTÉS DE LA MISSION LOCALE

Le 4 décembre 2025, la Mission Locale de Grenoble a organisé un afterwork partenaires réunissant une soixantaine de participants issus du monde économique.



Ce temps convivial avait pour objectif de remercier les partenaires mobilisés tout au long de l'année dans l'accompagnement des jeunes et de renforcer les liens entre les différents acteurs du territoire.

Parmi les structures présentes figuraient notamment la Ville de Grenoble, l'Agence Unique, Mare Nostrum, Primark, Propuls RH, La Poste, le GRETA, Schneider Electric, ARaymond ainsi que de nombreux autres partenaires engagés dans les actions menées par la Mission Locale.

LE MOT D'UNE PARTENAIRE



L'Afterwork de la Mission Locale de Grenoble est devenu un temps fort incontournable pour les partenaires du territoire. Porté par la convivialité et le dynamisme de l'équipe, il crée les conditions idéales pour se rencontrer, développer son réseau et faire naître de nouvelles collaborations. Un rendez-vous à ne surtout pas manquer !

Céline Bonnet, Responsable projets AFPA



Afin de favoriser les échanges, la soirée a été animée par un « Trivial 2.0 ». Répartis en équipes, les participants ont partagé un moment convivial autour de défis ludiques, dans une ambiance dynamique et bienveillante.



CONSTRUIRE UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL GRÂCE À LA RICHESSE PARTENARIALE



La Mission Locale de Grenoble s'appuie sur un réseau de partenaires spécialisés pour accompagner les jeunes sur l'ensemble de leurs besoins : accès aux droits, budget, logement, santé, mobilité, justice, formation et emploi.



Aurélie Fenevrou, conseillère ressource

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES



THÉMATIQUES

Accès
aux
droits

Budget
Santé

Logement

Justice

Handicap

Mobilité

Emploi /
formation

Démarches
administratives

Insertion
professionnelle

Code de
la route

CHIFFRES CLÉS 2025

18 ateliers budget qui ont mobilisé **112 participants**.

2 sessions d'apprentissage du **code de la route** représentant 20 journées d'ateliers pour **31 jeunes**.

20 jeunes accompagnés sur l'accès aux **droits des étrangers**

6 permanences logement ont bénéficié à **18 jeunes**



SOUTENEZ NOS ACTIONS

en nous versant votre

TAXE D'APPRENTISSAGE



En choisissant la Mission Locale de Grenoble comme bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage, vous investissez dans les compétences de demain et soutenez nos actions en faveur de l'insertion, de la formation et de l'égalité des chances.

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

1



Connectez-vous
à la plateforme
SOLTéA



2



Recherchez notre
structure à l'aide
du n° SIRET :
325 729 663 000 48



3



Sélectionnez-nous
et affectez-nous
votre solde de taxe
d'apprentissage



Vous soutenez ainsi
directement nos
actions et nos projets

ILS ONT PARTICIPÉ À NOS JOB DATING





Sif KHERRAF
Directeur Adjoint

Nos perspectives 2026



Sandrine LONGUEPÉE
Directrice Adjointe

CONSOLIDER, COOPÉRER ET INNOVER AU SERVICE DES JEUNES

Pour 2026, la Mission Locale de Grenoble se projette dans une dynamique à la fois de consolidation de ses fondamentaux et d'innovation dans ses pratiques d'accompagnement. Face aux évolutions du contexte socio-économique, à l'augmentation des fragilités rencontrées par les jeunes et aux transformations du service public de l'emploi, notre ambition est de renforcer notre capacité d'action collective tout en adaptant nos réponses aux besoins émergents du territoire.

Renforcer les coopérations dans le cadre de la loi Plein Emploi

La mise en œuvre de la loi Plein Emploi constituera un axe structurant de l'année à venir. Dans ce cadre, la Mission Locale poursuivra le renforcement de son partenariat avec France Travail et l'ensemble des acteurs du Service Public de l'Emploi. Cette coopération renforcée passera notamment par une meilleure articulation des parcours, une mutualisation progressive des systèmes d'information et le développement des espaces de coopération territoriaux, en particulier à travers les comités techniques. L'objectif est de fluidifier les échanges, améliorer le suivi des situations et garantir une meilleure coordination des actions au bénéfice des jeunes accompagnés.

Développer l'accompagnement autour des enjeux de santé mentale et d'addictions

En parallèle, la Mission Locale poursuivra le développement de son offre d'accompagnement autour des enjeux de santé mentale et des conduites addictives, devenus des problématiques majeures dans les parcours d'insertion. Grâce à un appel à projets porté par la MILDECA, des permanences dédiées aux conduites addictives seront mises en place afin de renforcer le repérage, l'écoute et l'orientation des jeunes concernés. Plus largement, nous souhaitons consolider les partenariats existants avec les acteurs du soin et continuer à développer des réponses de proximité accessibles dans un cadre rassurant et de confiance.

Accompagner la montée en compétences des équipes et des jeunes

L'année 2026 sera également marquée par un investissement important dans la montée en compétences des équipes. Le renforcement des connaissances autour de l'orientation professionnelle constituera un axe prioritaire afin de mieux accompagner les jeunes dans des parcours de plus en plus complexes et évolutifs. Par ailleurs, la Mission Locale engagera une démarche d'acculturation à l'intelligence artificielle dès le premier trimestre 2026, avec l'organisation d'un séminaire dédié. L'objectif est de construire un socle commun de connaissances pour les professionnels et d'intégrer progressivement ces nouveaux outils dans les pratiques d'accompagnement. Cette réflexion sera également menée au bénéfice des jeunes, en particulier les plus éloignés du numérique, avec le développement d'un parcours numérique et IA en partenariat avec le GRETA.

Faire évoluer les relations entreprises et les modalités de recrutement

Sur le volet emploi et relations entreprises, la Mission Locale souhaite poursuivre l'évolution de ses modalités d'intervention en développant des formats de rencontre plus innovants, plus accessibles et moins formels. Un afterwork jeunes-entreprises sera organisé afin de favoriser des échanges conviviaux autour des opportunités professionnelles, des codes de l'entreprise, du réseau professionnel et des représentations réciproques. De nouveaux formats de job datings atypiques seront également expérimentés : dans certains recrutements, les rôles pourront être inversés, laissant les jeunes questionner directement les employeurs sur les conditions de travail, l'environnement professionnel ou les valeurs de l'entreprise. Le CV pourra être mis de côté au profit de modes de présentation plus créatifs et plus personnels, permettant aux jeunes de parler d'eux autrement qu'à travers leur parcours scolaire ou professionnel.

Consolider les partenariats avec les acteurs économiques du territoire

La Mission Locale poursuivra également un travail de structuration de ses partenariats avec les entreprises et les acteurs du territoire. Une attention particulière sera portée à l'évaluation et à la formalisation des conventions de partenariat, afin de mieux définir les axes de collaboration, les engagements réciproques et les indicateurs de suivi. Le parcours industrie sera par ailleurs élargi aux TPE et PME afin de diversifier les opportunités proposées aux jeunes et renforcer les liens avec le tissu économique local.

Renforcer la participation et la parole des jeunes

Enfin, 2026 sera aussi une année marquée par la volonté de renforcer la place et la parole des jeunes au sein de la structure. La création d'un conseil consultatif des jeunes permettra de mieux associer les publics accompagnés aux réflexions et aux projets de la Mission Locale. Cette dynamique participative pourra également s'appuyer sur des actions favorisant l'expression et la valorisation des jeunes, à travers des projets de radio, d'écriture ou de récits collectifs, afin de soutenir leur pouvoir d'agir et leur implication dans la vie de la structure.

À travers ces orientations, la Mission Locale de Grenoble affirme sa volonté de construire une action toujours plus coopérative, innovante et adaptée aux réalités vécues par les jeunes. L'année 2026 s'inscrit ainsi dans une dynamique de transformation, au service de l'autonomie, de l'insertion et de l'émancipation des jeunes du territoire.

GLOSSAIRE

A

AAP : Appel à Projet
ACN : Actions Collectives Nationales
AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
AIR : Aide Individuelle Régionale
ANDML : Association Nationale des Directrices et Directeurs de Mission Locale
ANFA : Association Nationale pour la Formation Automobile
ANLCI : Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
FARDIR : Fédération Nationale des Directeurs de Centres de Formation d'Apprentis
ARML : Association Régionale des Missions Locales
ARS : Agence Régionale de Santé
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
ATR : Assistant Technique Régional

B

BI : Portail décisionnel i-milo (Business Intelligence)
BRSA : Bénéficiaires du Revenus de Solidarité Active
BIT : Bureau International du Travail

C

CEJ : Contrat d'Engagement Jeune
CEP : Conseil en Evolution Professionnelle
CFA : Centres de Formation d'Apprentis
CIE : Contrat Initiative Emploi
CIO : Centre d'Information et d'Orientation
COPIL : Comité de Pilotage
CPO : Contrat Pluriannuel d'Objectifs
CRA : Compte Rendu d'Activités
CRAJEP : Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire
CREFOP : Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnel
CRIJ : Centre Régionaux d'Information Jeunesse
CRJ : Conseil Régional de la Jeunesse
COTECH : Comité Technique
CRE : Chargé-e de Relations Entreprises
CSNJ : Centre du Service National et de la Jeunesse

D

DAEU : Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
DEETS : Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DGEFP : Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle
DREETS : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DGESCO : Direction Générale de l'Enseignement Scolaire
DFP : Direction des Formations Professionnelles
DLA : Dispositif Local d'Accompagnement
DPO : Délégué à la protection des données
DRIETS : Directions Régionales et Interdépartementales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DSN : Déclaration Sociale Nominative

E

EA : Entreprises Adaptées
EN : Education Nationale

F

FT : France Travail
FTJ : Fond Transition Juste

G

GIP : Groupement d'Intérêt Public

I

ICARE : Application jointe à i-milo qui permet de déclarer des éléments comptables (bilan financier, RH, stats i-milo)
IGAS : Inspection Générale des Affaires Sociales
I-Milo : Système d'information des Missions Locales

J

JSMJ : Jeunes Sous-Main de Justice
JA : Jeunes Accompagnés

L

LPE : Loi Plein Emploi

M

MDH : Maison des Habitants

ML : Mission Locale

ML PAIO : Mission Locale et Permanences Accueil Information Orientation

MNA : Mineur Non Accompagné

MLG ou MLGRE : Mission Locale de Grenoble

N

NEETS : Personne ni en emploi, ni en études, ni en formation (Neither in Employment nor in Education or Training)

O

ODF : Obligation de formation

OPCO : Opérateur de Compétences

OPCO EP : Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité

P

PA : Premier accueil

PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

PEC : Parcours Emploi Compétences

PIC : Plan d'Investissement dans les Compétences

PRF : Programme Régional de Formation

PMSMP : Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PSAD : Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs

POA : Préparation Opérationnelle à l'Apprentissage

POEC : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective

PTP : Projet de Transition Professionnelle

PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

PRIC : Plan Régional d'Investissement dans les Compétences

PRITH : Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés

Q

QPV : Quartier prioritaire de la politique de la Ville

R

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

RAF : Responsable Administratif et Financier

RPE : Réseau pour l'emploi

S

SEEPH : Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

SMV : Service Militaire Volontaire

SNML : Semaine Nationale des Missions Locales

SNU : Service National Universel

SPERT : Service Public de l'Emploi Régional Technique

SPRO : Service Public Régional de l'Orientation

U

UNEA : Union Nationale des Entreprises Adaptées

UNHAJ / URHAJ : Union Nationale et Régionale de l'Habitat des Jeunes

UNML : Union Nationale des Missions Locales

V

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

Z

ZRR : Zone de Revitalisation Rurale

Robert GIRARD

Diplômé d'Expertise Comptable

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale Dauphiné Savoie

MISSION LOCALE DE GRENOBLE

« Association loi 1901 »

14 boulevard Agutte SEMBAT

38000 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

239 Grande Rue 38660 LE TOUVET - Tel. : 04.76.13.47.98

e-mail : robert.girard@univ-grenoble-alpes.fr

N° SIRET 410 717 250 00022 APE : 741 A

MISSION LOCALE DE GRENOBLE

« Association loi 1901 »

14 boulevard Agutte SEMBAT

38000 GRENOBLE

*RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025*

Mesdames et Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Mission Locale de Grenoble » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association « Mission Locale de Grenoble » à la fin de cet exercice.

239 Grande Rue 38660 LE TOUVET - Tel. : 04.76.13.47.98
e-mail : robert.girard@univ-grenoble-alpes.fr
N° SIRET 410 717 250 00022 APE : 741 A

SOMMAIRE

- ♦ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
- ♦ BILAN
- ♦ COMPTE DE RESULTAT
- ♦ ANNEXE

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- Le paragraphe de l'annexe « changement de méthodes comptables » faisant état de la 1^{ère} application sur l'exercice du règlement ANC 2022-06.
- Le bilan de transition présenté dans l'annexe suite au changement de réglementation comptable précédemment décrit.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels notamment en ce qui concerne les modalités de comptabilisation des subventions octroyées à l'association.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la présidente et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Le Touvet,
Le 10 juin 2026


R. GIRARD
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale Dauphiné Savoie

Annexe sur les responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN

Actif		Au 31/12/2025		Au 31/12/2024	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Actif immobilisé	Frais d'établissement (I)				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires (1)	11 309	11 309		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	11 309	11 309		
	Terrains				
	Constructions	38 112	38 112		
	Installations techniques, mat. et outillage industriels	544 308	353 051	191 257	208 561
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	6 075		6 075	
Actif circulant	TOTAL	588 496	391 163	197 333	208 561
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Participations	1 021		1 021	1 021
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	47 990		47 990	47 990
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL	49 012		49 012	49 012
	Total (II)	648 817	402 472	246 345	257 574
	Stocks et en cours				
Actif circulant	Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 228		6 228	104 759
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	931 179		931 179	1 474 840
	Charges constatées d'avance	15 146		15 146	8 736
	TOTAL	952 554		952 554	1 588 336
	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 339 354		1 339 354	1 647 997
	TOTAL (III)	2 291 908		2 291 908	3 236 334
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
Renvois	Ecart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)				
	TOTAL DE L'ACTIF - (I+II+III+IV+V+VI)	2 940 725	402 472	2 538 253	3 493 908
	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				

(3) Dont à plus d'un an (brut)



Passif		Au 31/12/2025		Au 31/12/2024	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
Fonds propres	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 164 018		1 164 018	1 070 196
	Excédent ou déficit de l'exercice	43 550		43 550	93 821
	Situation nette (sous-total)	1 257 316		1 257 316	1 213 766
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	56 744		56 744	66 602
	Provisions réglementées				
	Total (I)	1 314 061		1 314 061	1 280 368
	Montant des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Fonds propres	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	362 418		362 418	416 621
	Total (II)	362 418		362 418	416 621
	Provisions pour risques	26 560		26 560	110 441
	Provisions pour charges	143 583		143 583	156 568
	Total (III)	170 143		170 143	267 009
	Emprunts obligataires et assimilés				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
Dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	33 237		33 237	48 727
	Produits constatés d'avance	419 230		419 230	411 243
	Total (IV)	691 631		691 631	1 529 909
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
	TOTAL DU PASSIF - (I+II+III+IV+V)	2 538 253		2 538 253	3 493 908
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
	(2) Dont emprunts participatifs				



MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS
Compte de résultat

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		149 646
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	118 384	
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 711 033	2 845 260
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	111 602	83 972
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	415 213	489 963
Autres produits	8 038	8 745
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 364 270	3 577 588
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		478 970
Variation de stocks	416 235	
Autres achats et charges externes		
Aides financières	159 174	171 259
Impôts, taxes et versements assimilés	1 656 517	1 641 497
Salaires	658 561	651 207
Cotisations sociales	53 372	31 860
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 736	103 247
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	361 010	416 621
Reports en fonds dédiés	3 153	124
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 322 760	3 494 788
1. Résultat d'exploitation (I-II)	41 509	82 799
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions	2 684	3 336
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 684	3 336
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
2. Résultat financier (III-IV)	2 684	3 336
3. Résultat courant avant impôt (I+III-IV)	44 194	86 136

COMPTE DE RESULTAT

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Compte de résultat

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V)	Total	10 169
Charges exceptionnelles (VI)	Total	1 683
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		8 486
Participation des salariés aux résultats	(VII)	801
Impôts sur les bénéfices	(VIII)	644
	Total des produits (I + III + V)	3 366 955
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 323 404
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	43 550
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		143 661
Prestations en nature	142 956	
Bénévolat		143 661
	Total	142 956
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	142 956	143 661
Personnel bénévole		
	Total	142 956
		143 661

ANNEXE

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 538 253,47 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 43 550,43 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/03/2026 par l'organe délibérant.

INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

L'Association a pour buts :

1/ D'accompagner les jeunes vers leur autonomie

- Analyser les demandes formulées par les Jeunes dans les domaines de l'insertion professionnelle (travail, formation) et sociales ;
- Accueillir, informer, conseiller les jeunes et les aider à bâtir un projet d'insertion professionnelle, un itinéraire qualifiant personnalisé et les suivre dans la mise en œuvre de leur projet, de leur accès à la formation et à l'emploi ;
- Animer et coordonner les actions qui concourent à la réussite de ces projets, tant au point de vue de la cohérence entre les aspirations professionnelles, la formation et les possibilités du marché du travail, que des autres aspects liés à ces projets notamment le problème du logement ;
- Rechercher auprès des entreprises les possibilités d'accueil des Jeunes ;

2/ D'être un acteur économique auprès des entreprises

- Connaître le tissu économique et se faire connaître ;
- Entretenir un réseau de professionnels et d'entreprises du bassin d'emploi grenoblois ;
- Prospecter les entreprises afin de récolter des offres qui soient en adéquation avec les compétences et les profils des jeunes suivis ;

3/ D'entretenir les partenariats institutionnels (locaux, régionaux et nationaux)

- Mettre en cohérence les politiques publiques en direction des jeunes, en tenant compte des différentes orientations de l'ensemble des partenaires ;

4/ D'entretenir des liens étroits avec l'Education Nationale pour favoriser l'intégration dans une formation initiale, à celles et ceux qui souhaitent reprendre leurs études, notamment pour les 16/18 ans ;

Les moyens mis en œuvre sont essentiellement humains.

INFORMATIONS AU TITRE DES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06 relatif au plan comptable général sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, hormis l'application du règlement ANC n° 2022-06 à la place du règlement 2014-03.
- indépendance des exercices.

Changement de méthodes comptables :

Application du règlement ANC n° 2022-06, incidences sur les comptes : se référer au bilan de transition ci-après.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les comptes de bilan

- Fonds dédiés :

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ». Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

- Provisions pour risques et charges :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- o Provision pour risques de reversement de subvention :

Elles couvrent le risque d'indus ou de reversement de subventions. Elles sont constituées du montant estimé de subventions à restituer. Ce dernier est lié à une forte probabilité de non-respect de conditions résolutoires de conventions à la clôture de l'exercice.

- o Provision pour indemnités de fin de carrière :

L'évaluation de l'indemnité de fin de carrière se fait en calculant l'espérance de vie sur la base de la table de mortalité TGF05 établie par l'INSEE, un âge de départ à la retraite de 64 ans, un taux d'augmentation des salaires de 4,5%, un taux d'actualisation de 3.38% et un turn over annuel de 2%.

Pour l'exercice 2025, la Mission Locale a constaté une reprise pour la provision indemnités de fin de carrière de 12 985 €. La provision chargée s'élève à 143 582 € au 31/12/2025.

- Provision pour dépréciation d'actif :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Subventions d'investissement :

Elles sont inscrites en fonds propres consommables du bilan. La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

- Amortissements de l'actif immobilisé :

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

- Créances :

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Valeurs mobilières de placement :

Elles sont évaluées selon la méthode du "Premier entré - Premier sorti". Une provision est constatée si la valeur des comptes, à la clôture, est inférieure au coût d'entrée.



INFORMATIONS SUR LES POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

■ Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

- Immobilisations brutes

Actif immobilisé		À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Frais d'établissements	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	11 309			11 309
Terrains					
Constructions		38 112			38 112
Installations générales agencements des constructions					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements divers		300 992	36 068		337 060
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		207 249			207 249
Immobilisations corporelles en cours			6 076		6 076
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	TOTAL	546 353	42 143		588 496
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations		1 022			1 022
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières		47 990			47 990
	TOTAL	49 012			49 012
	TOTAL GENERAL	595 365	42 143		648 817



- Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions		À l'ouverture	Dotations	Reprises	À la clôture
Frais d'établissements	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	11 309			11 309
Terrains					
Constructions		38 112			38 112
Installations générales agencements des constructions					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements divers		166 333	28 651		194 984
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		133 346	24 721		158 067
Immobilisations corporelles	TOTAL	337 791	53 372		391 163
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL	349 100	53 372		402 472

Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements		
Frais d'établissements	TOTAL	Cumuls	Linéaires	Exceptionnels
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains				
Constructions				
Installations générales agencements des constructions				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements divers		28 651	28 651	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		24 721	24 721	
Immobilisations corporelles	TOTAL	53 372	53 372	
	TOTAL GENERAL	53 372	53 372	

- Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés		Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais d'établissements	TOTAL				1 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	11 309	11 309		1 à 3 ans
Terrains					NA
Constructions		38 112	38 112		10 à 50 ans
Installations générales agencements des constructions					10 à 20 ans
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					5 à 10 ans
Installations générales agencements divers		337 060	194 984	142 075	5 à 10 ans
Matériel de transport					4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		207 249	158 067	49 181	3 à 5 ans
Immobilisations corporelles	TOTAL	582 420	391 163	191 257	
	TOTAL GENERAL	593 729	402 472	191 257	

État des créances

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		47 990		47 990
Autres immobilisations financières				
Créances usagers douteuses ou litigieuses				
Autres créances usagers		6 229	6 229	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		2 198	2 198	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		29	29	
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers états et autres collectivités publiques		920 777	920 777	
Groupe et associés				
Débiteurs divers		8 175	8 175	
Charges constatées d'avance		15 146	15 146	
	TOTAL	1 000 544	952 554	47 990
Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir par postes du bilan

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	
Autres créances	7 525
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	7 525

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



INFORMATIONS SUR LES POSTES DU PASSIF DU BILAN

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	49 748				49 748
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation sur biens sans droit de reprise					
Ecart de réévaluation sur biens avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	1 070 197	93 822			1 164 019
Excédent ou déficit de l'exercice	93 822	-93 822	43 550		43 550
Situation nette	1 213 767		43 550		1 257 317
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Subventions d'investissement	66 602			9 857	56 744
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires - Comodat					
TOTAL	1 280 368		43 550	9 857	1 314 061



MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Provisions

Provisions pour risques et charges	À l'ouverture	Augmentation	Diminution Montants Utilisés	Diminution Montants non Utilisés	À la clôture
Litiges	7 000		7 000		
Garanties données aux usagers					143 583
Amendes et pénalités	156 568		12 985		
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations	44 731	14 736			26 560
Reversement de subventions	58 710		58 710		
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	267 009	14 736	78 695	32 907	170 143
Dont dotations et reprises					
D'exploitation					
Financières		14 736	78 695	32 907	
Exceptionnelles					

Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés Issue de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts		A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements			Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation	416 621	361 010	415 213				362 418	
ETAT - CEI 2025		361 010					361 010	
ETAT - CEI 2024	388 931		388 931					
ETAT - FIT	19 250		19 250					
FONDATION DE FRANCE	8 440		7 032				1 408	
Contributions financières d'autres organismes								
Ressources liées à la générosité du public								
TOTAL	416 621	361 010	415 213				362 418	

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Subventions d'investissement

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
		Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :				
Affectées à des biens non renouvelables	105 580			105 580
Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL	105 580			105 580
Quotes-parts virées au résultat :				
Affectées à des biens non renouvelables	-38 978		9 858	-48 836
Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL	-38 978		9 858	-48 836

État des dettes

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	33 238	33 238		
Personnel et comptes rattachés	271 593	271 593		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	115 085	115 085		
Impôts sur les bénéfices	644	644		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	31 909	31 909		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	53 096	53 096		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	186 067	186 067		
TOTAL	691 631	691 631		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 846
Emprunts et dettes financières divers	271 531
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	285 378

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Informations sur les postes du compte de résultat

Ressources de l'exercice

Concours publics et subventions	Montant N	Montant N1	Variation
COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE	15 862	9 305	6 557
CONCOURS PUBLICS	15 862	9 305	6 557
ETAT - FONCTIONNEMENT	544 350	558 200	-13 850
ETAT - OBLIGATION DE FORMATION	59 825	52 950	6 875
ETAT - CEJ	977 300	1 156 900	-179 600
ETAT - SANTE	16 250	16 250	
ETAT - MOBILITE LILLE	7 000	7 500	-500
ETAT - ACCOMPAGNER AUTREMENT	10 000	28 000	-18 000
ETAT - PARRAINAGE	10 350	10 675	-325
ETAT - FIT OBJECTIF TRANSITION ET MONTAGNES	35 000		35 000
ETAT - RECRUTER AUTREMENT	11 000		11 000
ETAT - CITE EDUCATIVE	9 000	9 000	
FRANCE TRAVAIL - PPAE	151 481	142 277	9 204
CONSEIL REGIONAL - FONCTIONNNT.	249 145	276 098	-26 953
CD - EN ROUTE VERS L'EMPLOI	18 000	18 000	
CD - EXPRESSION DES JEUNES	3 000		3 000
METROPOLE - FONCTIONNEMENT	446 513	446 513	
METROPOLE - EMPLOI LILLE	4 000	5 000	-1 000
METROPOLE - SPORT ET CULTURE			
METROPOLE - FAJ	12 912	9 600	3 312
METROPOLE - ALLER VERS GRENOBLE	18 500	23 000	-4 500
METROPOLE - CITE EDUCATIVE	6 000	9 000	-3 000
METROPOLE - TRANSPORT	6 893	1 365	5 528
FSE - ALLER VERS	33 990	65 628	-31 638
FSE - FTJ OBJECTIF TRANSITIONS	35 567		35 567
AIDES AUX POSTES	19 238		19 238
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREES AU RESULTAT	9 858		9 858
SUBVENTIONS	2 695 171	2 835 956	-140 785
TOTAL	2 711 033	2 845 261	-134 228



Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ne sont constituées que de prestations en nature par le biais de mises à disposition gratuite de biens. La valorisation est effectuée à partir à partir des données transmises par les financeurs.
Le détail des contributions en nature est le suivant :

Évaluation contributions volontaires en nature	Montant N	Montant N-1	Variation
Dons en nature			
GRENOBLE-ALPES METROPOLE	142 956	143 662	-706
SCHNEIDER ELECTRIC			
BLOOM UP			
Prestations en nature	142 956	143 662	-706
Bénévolat			
PRODUITS TOTAL	142 956	143 662	-706
Secours en nature			
MISE A DISPOSITION DE LOCAUX	142 956	142 956	
MISE A DISPOSITION DE MATERIELS		706	
Mise à disposition gratuite de biens	142 956	143 662	-706
MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL			
Prestations en nature			
Personnel bénévolé			
PRODUITS TOTAL	142 956	143 662	-706



AUTRES INFORMATIONS

Transactions non courantes avec contrepartie

L'association a bénéficié d'un reversement d'une subvention par la Métropole de Lyon pour un montant de 62 286 € dans le cadre de l'appel à projet 20% Région.
L'association a également bénéficié du reversement d'un financement dans le cadre d'un consortium sur l'appel à projet PIC « Intégration professionnelle des réfugiés » pour un montant de 40 000 €.
Ces reversements sont comptabilisés en prestations de service.

Honoraires du commissaire aux comptes

Total des honoraires comptabilisés afférents à la certification des comptes : 6 056 €.

Informations sur les rémunérations des cadres dirigeants

Rémunérations allouées	Montant
Salariés cadres de direction Administrateurs	243 621 NEANT
TOTAL	243 621



Informations hors bilan

- Effectif moyen employé par catégorie

L'effectif moyen du personnel au sein de la Mission Locale, au cours de l'exercice écoulé est de 47 salariés.

Bilan de transition

L'incidence de l'application du règlement ANC n° 2022-06 à compter de l'exercice 2025, est présentée par les tableaux de transition suivants.

Actif		Au 31/12/2025		Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	
Actif immobilisé	Frais d'établissement (I)			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et développement			
	Frais de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	11 309	11 309	
	Immobilisations incorporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
	Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL		11 309	11 309	
Actif circulant	Terrains			
	Constructions	38 112	38 112	208 561
	Installations techniques, mat. et outillage industriels			
	Immobilisations corporelles en cours	544 308	353 051	191 257
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	6 075		6 075
	Autres immobilisations corporelles			
	TOTAL	588 496	391 163	208 561
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
	Participations et créances rattachées			
Renvois	Participations	1 021		1 021
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts	47 990	47 990	47 990
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL	49 012	49 012	49 012
	Total (II)	6 48 817	402 472	257 574
	Stocks et en cours			
	Créances clients, usagers et comptes rattachés			
	Créances reçues par legs ou donations	6 228	6 228	104 759
Renvois	Autres créances	931 179	931 179	1 474 840
	Charges constatées d'avance	15 146	15 146	
	TOTAL	952 554	952 554	1 579 600
	Valeurs mobilières de placement			
	Instruments de trésorerie			
	Instruments financiers à terme et jetons détenus			
	Disponibilités	1 339 354	1 339 354	1 647 997
	Charges constatées d'avance			8 736
	Total (III)	2 291 908	2 291 908	3 236 334
	Frais d'émission des emprunts (IV)			
	Primes de remboursement des emprunts (V)			
	Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)			
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+V+VI)	2 940 725	402 472	2 538 253
	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)			3 493 908

Passif		Au 31/12/2025		Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Écarts de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
Fonds propres	Autres réserves			
	Report à nouveau			
	TOTAL	1 164 018	1 164 018	1 070 196
	Excédent ou déficit de l'exercice	43 550	43 550	93 821
	Situation nette (sous-total)	1 257 316	1 257 316	1 213 766
	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	1 314 061	1 314 061	1 280 368
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	TOTAL (I bis)			
	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés	362 418	362 418	416 621
	TOTAL (II)	362 418	362 418	416 621
	Provisions pour risques	26 560	26 560	110 441
	Provisions pour charges	143 583	143 583	156 568
	TOTAL (III)	170 143	170 143	267 009
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾			
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾			
	Instruments financiers à terme			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 237	33 237	48 727
	Dettes des legs ou donations	419 230	419 230	411 243
	Dettes fiscales et sociales			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	53 096	53 096	139 325
	Instruments de trésorerie			
Renvois	Produits constatés d'avance	186 066	186 066	930 613
	TOTAL (IV)	691 631	691 631	1 529 909
	Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	2 538 253	2 538 253	3 493 908
	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (2) Dont emprunts participatifs			

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Compte de résultat - Transition

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	
	Ventes de biens et services	
	Ventes de biens	
	dont ventes de dons en nature	149 646
	Ventes de prestations de service	
	dont parallélages	
	Production stockée	
	Production immobilisée	
	Produits de tiers financiers	
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 845 260
Charges d'exploitation	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	
	Ressources liées à la générosité du public	
	Dons manuels	
	Mécénats	
	Legs, donations et assurances-vie	
	Contributions financières	
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	83 972
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	
	Utilisations des fonds dédiés	489 963
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		3 577 588
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	
	Variation de stocks	
	Autres achats et charges externes	478 970
	Aides financières	
	Impôts, taxes et versements assimilés	171 259
	Salaires et traitements	1 641 497
	Salaires	
	Charges sociales	651 207
	Cotisations sociales	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	31 860
Charges d'exploitation	Dotations aux provisions	103 247
	Valeurs comptables des immobilisations : incorporelles et corporelles cédées	
	Reports en fonds dédiés	416 621
	Autres charges	124
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		3 494 788
1. Résultat d'exploitation (I-II)		82 799

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Compte de résultat - Transition

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits financiers	De participations	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	
	Autres intérêts et produits assimilés	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 684
	Reprises sur dépréciations et provisions	
	Différences positives de change	
	Produits des immobilisations financières cédées	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	3 336
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées	
	Différences négatives de change	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	
	2. Résultat financier (III-IV)	3 336
	3. Résultat courant avant impôt (I+III-IV)	86 136
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	10 169
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	10 169
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 683
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	8 486
	Participation des salariés aux résultats	
	Impôts sur les bénéfices	801
	Total des produits (I + III + V)	3 591 094
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 497 272
EXCÉDENT OU DÉFICIT		93 821
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature	Dons en nature	
	Prestations en nature	142 956
	Bénévolat	
	Total	142 956
	Charges des contributions volontaires en nature	
	Secours en nature	
	Mises à disposition gratuite de biens	
	Prestations en nature	142 956
	Personnel bénévole	
	Total	142 956
		143 661



Insertion professionnelle

FORMATION

EMPLOI

Orientation

Jeunesse

ENGAGEMENT

PROJET PROFESSIONNEL

SANTÉ

Autonomie

CITOYENNETÉ

CONSEIL

LOGEMENT